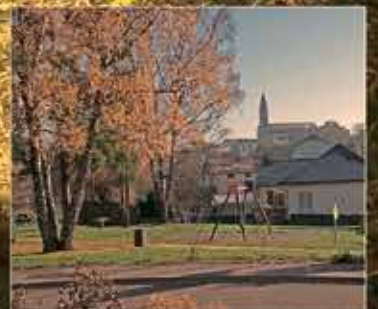


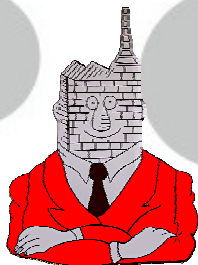
ECHO
2020

Chantraine



BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATIONS N° 57

Antoine Gaudin, 2019



SNIMI

S.A.S. SNIMI

Agence de Chavelot - Z.I de la Cobrelle
Tél. : 03.29.38.23.23 - Fax. : 03.29.38.23.20

snimi@wanadoo.fr
www.snimi-nettoyage.fr

Agence de Nancy - 11 rue Charles SADOUL
Tél. : 03.83.54.53.21

PROPRETE ET SERVICES ASSOCIES

Entreprises - Collectivités

- * Nettoyage industriel
- * Nettoyage bardages
- * Entretien surfaces vitrées
- * Entretien pelouses - parkings
- * Produits d'entretien
- * Produits spécifiques
- * Essuyage industriel
- * Location nacelles



COSTANTINI

Maçonnerie générale
Sols décoratifs • Façades

☎ 03 29 35 05 44

📍 128 bis, rue du Général de Gaulle

✉ jean.pierre.costantini@numericable.fr

🌐 www.sarl-costantini.fr

Hommage

C'est avec beaucoup de tristesse que les élus et le personnel communal ont appris le décès de Monsieur le Maire, François Diot, le mardi 26 novembre.

Bien que fatigué ces derniers temps, rien ne laissait prévoir un départ aussi brutal.

C'est en 1983 que commence son parcours politique. Tout jeune élu, il prend ses fonctions d'adjoint aux affaires scolaires. Il prend goût à la « chose publique » et c'est à l'unanimité qu'il est élu maire de Chantraine en 1995, après le retrait de Monsieur René Picardel.

Il consacre, alors, la majeure partie de son temps à la commune où il met à profit ses compétences d'ingénieur.

Il s'est engagé dans le développement et l'attractivité de Chantraine. Il s'est particulièrement investi pour le bien-vivre et l'apport d'un service public de qualité.

Il aura marqué de son empreinte la commune qui a vu la création de trois classes, la construction d'un bâtiment de restauration scolaire et l'extension de l'école maternelle.

En terme d'habitat, François Diot a toujours voulu assurer le développement urbain avec la réalisation du quartier des Vergers et, plus récemment, celui de l'Arsenal qui abrite des logements destinés aux personnes à mobilité réduite. Le maintien à domicile des personnes âgées, tout comme la mixité sociale, lui tenait à cœur.

Il était attaché au milieu associatif, avec pas moins de 25 associations créant une dynamique au sein de la commune.

Il a voulu la modernisation de la station de traitement de la « Chaud Côté » et, dernièrement, la réfection de la conduite d'eau de la rue Général de Gaulle.

L'environnement, le maintien des espaces verts, les terrains de jeux, l'aménagement de l'étang font partie de l'image de la commune.



Il savait prévoir, anticiper, il était bien dans son rôle de maire.

A ses côtés, les membres du conseil ont vécu des moments riches, parfois tempétueux, mais toujours dans un respect mutuel et dans une ambiance de travail positive et constructive. Son caractère affirmé cachait une personnalité conviviale.

Elus et personnel communal ont une pensée particulière pour sa maman, ses enfants, Xavier et Delphine, et son petit-fils Lilio. Sans oublier Falcon, son chien, son fidèle compagnon qui faisait partie de « la maison ».

Il laissera le souvenir d'un maire soucieux du bien-être des Chantrainois, d'un maire qui a beaucoup donné pour sa commune. Au nom de tous, un GRAND MERCI.



Sommaire

Finances	page 4
Travaux	page 6
Chantraine Alternative	page 11
Urbanisme	page 12
Affaires Sociales	page 14
Fôret	page 16
Animation - Vie culturelle	page 17
Jeunesse	page 19
Affaires scolaires	page 24
Communauté d'Agglomération d'Epinal	page 36
Sicovad	page 38
Associations culturelles	page 40
Associations sportives	page 48
Informations administratives	page 54
Le saviez-vous ?	page 57
Numéros de téléphone utiles	page 57
Etat-Civil	page 59

Diffusé gratuitement Imprimé en 1950 exemplaires
Directeur de publication : Brigitte Gille
Rédacteur en chef : Sandrine Hingray
Rédacteur en chef adjoint : Laurent Gavaille

Comité de rédaction : le maire, les adjoints, les élus...
et tous les signataires des articles,
avec la participation du personnel municipal

Photos : mairie de Chantraine, les rédacteurs des articles, Vosges Matin
Régie publicitaire : conseil municipal

Conception réalisation : RECTO VERSO Chantraine - 03 29 69 61 61

Couverture : Antonio Gacia

Impression : DeKlic Graphique

Distribution : les membres du conseil municipal

Dépôt légal : décembre 2019



FINANCES

Comme chaque année, dans ces pages dédiées aux finances, vous trouverez une présentation de la situation financière de la commune de Chantraine (année de référence 2018), ceci afin d'obtenir une comparaison avec la moyenne régionale des communes de 2000 à 3499 habitants, soit une strate comportant 187 communes.

Vous sont présentées également, les évolutions budgétaires et les prévisions du budget 2019.

Situation financière de Chantraine 2018

Principaux constats

Les produits de fonctionnement réels sont relativement stables (2.190 K€ en 2018, 2.152 K€ en 2017 et 2.122 K€ en 2016), soit une hausse de 1,76 % en 2018 par rapport à 2017. Ils représentent 677 € par habitant, niveau inférieur à la moyenne régionale (791 €).

Les ressources fiscales et les dotations sont également stables sur les trois derniers exercices.

Les charges réelles de fonctionnement sont bien maîtrisées (+ 0,7 % en 2018 par rapport à 2017). Avec un montant de 1.723 K€ en 2018, elles représentent 532 € par habitant, soit un niveau inférieur à la moyenne régionale (622 €). Avec un montant de 461 K€, les dépenses d'équipement se situent à un niveau inférieur à la moyenne (142 € par habitant pour une moyenne régionale de 315 €).

L'encours de la dette, au 31/12/2018, s'élève à 1.853 K€, soit -7,44 % par rapport à 2017 et représente 573 € par habitant, la moyenne régionale s'établit à 626 € par habitant.

Les charges financières communales diminuent également (80 K € soit 25 € par habitant pour une moyenne de 19 €). Cette situation reflète la volonté de se désendetter.

La fiscalité de la commune est caractérisée par un niveau particulièrement important des valeurs locatives des habitations, procurant à Chantraine des bases fortes et donc un produit issu de la TH élevé. A contrario, le tissu industriel étant peu présent dans la commune, les bases de TFB sont plus faibles que la moyenne.

Bilan 2018

Le bilan retrace le patrimoine de la commune au 31 décembre de l'exercice.

1. A l'actif (partie gauche) figurent les immobilisations (actif immobilisé tels que terrains, bâtiments, véhicules,...), les créances (titres de recettes en cours de recouvrement) et les disponibilités (ces biens non durables constituent l'actif circulant).
2. Au passif (partie droite) figurent les fonds propres de la collectivité (dotations, réserves, subventions), le résultat et les dettes financières ainsi que les dettes envers les tiers (mandats en instance de paiement).

Le bilan est ici représenté sous sa forme " fonctionnelle ".

Les ressources stables (réserves, dotations, dettes) doivent permettre le financement des emplois stables (les immobilisations), ce qui permet de dégager un excédent de ressources stables appelé " fonds de roulement ". Ce dernier doit permettre de financer les besoins en trésorerie (besoins en fonds de roulement) dégagés par le cycle d'exploitation de la collectivité (différence dans le temps entre les encaissements et les décaissements).

Actif		Passif	
Actif immobilisé brut 19 165 614	Ressources propres 17 468 157	Dettes financières 1 853 312	Fonds de roulement net global 155 855
Actif circulant 31 362		Passif circulant 358 310	BFR -562 308
Trésorerie 482 804			

Trésorerie = FDR - BFR = 482 804

La commune dégage un fonds de roulement de 156 k€, soit 48 € par habitant, niveau très inférieur à la moyenne régionale qui s'établit à 405 €, mais en amélioration par rapport à l'année 2017 (99 k€).

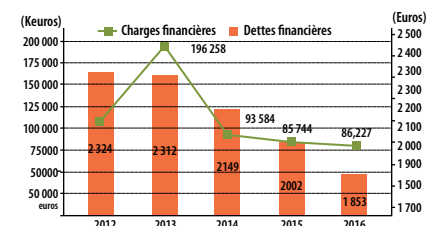
Par ailleurs, le besoin en fonds de roulement est fortement négatif (- 327 k€) en raison principalement de l'impact du budget annexe "eau" qui est apporteur de trésorerie.

La différence entre le FDR et le BFR représente la trésorerie : 483 k€ au 31/12/2018. Niveau confortable puisqu'il représente un peu plus de 3 mois de charges de fonctionnement réelles.

L'Endettement

L'encours de dettes représente le capital restant dû de l'ensemble des emprunts et des dettes souscrits précédemment par la collectivité. Cet encours se traduit, au cours de chaque exercice, par une annuité en capital, elle-même accompagnée de frais financiers, le tout formant l'annuité de la dette.

Evolution des dettes et des charges financières



L'encours de la dette diminue progressivement depuis 2013, témoignant ainsi de la volonté de la commune, de se désendetter.

Au 31/12/2018, l'encours s'élève à 1.853 k€, soit 573 € par habitant (inférieur à la moyenne régionale : 626 €/habitant).

Le poids de la dette diminue également : le montant des intérêts payés en 2018, s'élève à 80 k€, soit 25 € par habitant (moyenne régionale : 19 €).

Le ratio dette sur produits de fonctionnement réels est égal à 10 mois.

La capacité de désendettement (dette/CAF brute) est de 4 années.

La situation de la commune, au regard de son endettement, s'est donc nettement améliorée, permettant ainsi à la commune d'avoir des marges de manœuvre au niveau du recours à de nouveaux emprunts.

La fiscalité directe locale

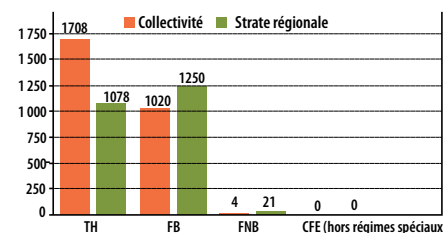
Les Bases

La Direction Générale des Finances Publiques notifie chaque année, courant février/mars, les bases prévisionnelles d'imposition aux collectivités en matière de :

1. taxe d'habitation (TH)
2. taxe foncière sur les propriétés bâties (TFB)
3. taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFNB)
4. cotisation foncière des entreprises (CFE), le cas échéant suivant le régime fiscal des collectivités.

Ces bases prévisionnelles servent au vote des taux d'imposition.

Comparaison des bases en 218 (en €/hab)



La valeur locative moyenne des habitations de Chantraine est 16% supérieure à la moyenne régionale : 3.570 € par local d'habitation en moyenne à Chantraine pour une moyenne régionale de 3.055 €. Cet écart s'amplifie si on se



réfère à la moyenne départementale, qui est de 2.383 €, (mais cette dernière moyenne est basée sur un échantillon restreint de 19 communes).

Le caractère résidentiel de la commune, limitrophe de celle d'Epinal, peut expliquer cet écart en faveur de Chantraine.

On constate donc un niveau particulièrement élevé des bases de TH : le total des bases est de 5.531 k€, soit 1.709 € par habitant pour une moyenne régionale de 1.081 €.

Le constat s'inverse pour les bases de la taxe foncière bâtie : le total des bases est de 3.302 k€ soit 1.020 € par habitant pour une moyenne régionale de 1.249 €.

Cela s'explique par le faible apport en base de TF de la part des entreprises : 3,1 % des bases proviennent des entreprises contre 43,6 % au niveau régional.

Les Taux

Chaque année, les collectivités votent les taux qui seront appliqués aux bases d'imposition prévisionnelles qui leur ont été notifiées par les services de la DGFIP.

Des règles de plafond et de lien encadrent l'évolution de ces taux.

Ces taux appliqués aux bases d'imposition permettent d'établir les cotisations dues par les redevables.

Les taux votés par la commune sont inférieurs aux taux régionaux, sauf pour le FB. En 2018, ces taux n'ont pas varié, par rapport à 2017.

Taux votés par la commune :

TH 2018 : 9,76 %

TF 2018 : 15,57 %

FNB 2018 : 19,55 %.

Pour une parfaite comparaison, il convient de prendre en compte les taux intercommunaux.

Ainsi, les taux globaux (taux communaux + taux EPCI) s'établissent comme suit :

- TH : 24,90 % contre 24,96 % en moyenne départementale, 23,25% en moyenne régionale et 22,70% en moyenne nationale ;

- TFB : 19,33 % pour Chantraine contre 16,42 % en moyenne départementale, 16,48 % en moyenne régionale et 19,98 % en moyenne nationale ;

- TFNB : 23,84 % pour Chantraine contre 29,30 % en moyenne départementale, 49,14 % en moyenne régionale et 55,86 % en moyenne nationale.

Budget Communal 2019

Acte fondamental de la gestion municipale, le budget prévoit et autorise les recettes et dépenses de la commune pour une année civile.

Fonctionnement et investissement structurent le budget. D'un côté, la gestion des affaires courantes (ou fonctionnement), incluant notamment les charges de personnels et, de l'autre, l'investissement qui a vocation à préparer l'avenir.

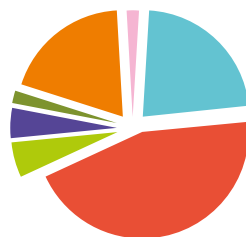
Section de fonctionnement 2019

La section de fonctionnement est constituée des dépenses nécessaires au bon fonctionnement des services municipaux et à la mise en œuvre des actions décidées par les élus. Y figure aussi le remboursement des intérêts des emprunts. Elle enregistre également des recettes fiscales (impôts et taxes), des dotations et participations de l'Etat ainsi que les recettes d'exploitation de la commune.

Le schéma ci-dessous donne un aperçu de la structure budgétaire et des masses financières de chaque chapitre.

Les dépenses

(nécessaires au fonctionnement de la commune)



■ Charges à caractère général 23,16 %

Les dépenses de fonctionnement sont constituées par les charges de personnel, l'entretien et la maintenance des bâtiments communaux, les achats de fournitures, les prestations de services, les subventions à verser aux associations, les intérêts de la dette.

Les recettes



■ Prdts services domaines : 9,39 %

■ Impôts : 61,92 %

D'autres recettes proviennent principalement de l'Etat, de la CAE (attribution de compensation).

Enfin, des recettes proviennent également du produit des services municipaux payants et des autres produits (loyer, location de salle, ...), des remboursements divers.

Section d'investissement 2019

La section d'investissement prend en compte essentiellement les opérations d'équipement ayant pour objet d'augmenter la valeur du patrimoine de la commune et d'améliorer la qualité des équipements municipaux, voire d'en créer de nouveaux.

Le remboursement du capital de la dette figure également à la section d'investissement.

Les recettes proviennent essentiellement des emprunts, des subventions spécifiques de l'Etat et de l'autofinancement.

Les dépenses



■ Déficit investissement reporté (budget assainissement) : 30,87 %

■ Opération d'ordre 1,12 %

Les recettes



■ Excédent d'investissement reporté (assainissement : 0,89 %)

■ Opération d'ordre : 2,23 %

■ Dotations, fonds divers et réserves : 44,68 %

Les recettes d'investissement sont constituées de dotations et fonds divers (Fonds de compensation de la TVA), de la TLA (Taxe Locale d'Aménagement) et de subventions d'investissement. Le reste étant constitué par l'autofinancement (épargne).



TRAVAUX

Retour sur les travaux de l'année 2019 et lumière sur les projets

Le contexte budgétaire

Pour l'année 2019, comme pour les années antérieures et certainement pour les prochaines années, les dépenses d'investissement et de fonctionnement de la commune, afin d'éviter d'entrer dans un processus d'endettement, s'inscrivent dans une démarche de gestion rigoureuse des deniers publics.

Aussi, les efforts budgétaires sont concentrés sur les actions obligatoires que la commune doit assurer pour garantir la conservation de son patrimoine et répondre au mieux aux services attendus par les Chantrinois.

En 2019, les investissements les plus importants réalisés par la commune ont concerné :

> pour les travaux de sécurisation et valorisation des équipements publics et du patrimoine :

- Les travaux de remplacement des 2200 m de la conduite d'eau potable de la rue du Général de Gaulle. Ils sécurisent l'alimentation en eau des Chantrinois.
- L'installation de 150 luminaires à Led sur le réseau d'éclairage public. Elle s'inscrit dans une démarche d'économie et de protection de notre environnement.
- La réfection du marquage en peinture de la signalisation horizontale de toutes les voies de circulation. Elle sécurise le déplacement des piétons.
- Les travaux obligatoires de mise en accessibilité, conformément à la réglementation, de l'école maternelle et de son aire de jeux extérieure.

> pour les travaux de conservation de notre patrimoine :

- La remise en état de trottoirs, rue du Général de Gaulle, en accompagnement des travaux de pose de la nouvelle conduite d'eau.
- Le renouvellement de la peinture des murs intérieurs à la Maison Grandemange.
- La poursuite du programme de mise en valeur de l'étang de Chantraine avec, notamment, la pose de pavés autour du chalet et d'une clôture.

En 2020, selon les choix qui seront arrêtés à l'occasion du vote du budget de 2020, la commune aura :

- A assurer les travaux d'entretien de son patrimoine bâti et à poursuivre l'engagement de la commune sur le programme de mise en accessibilité de ses bâtiments communaux recevant du public.

- A réaliser les travaux d'entretien de la voirie et notamment les trottoirs.
- A mettre aux normes l'accessibilité des arrêts de bus.
- A se positionner sur l'achèvement du programme d'équipement des luminaires du réseau d'éclairage public avec des lampes LED économes en consommation d'énergie.
- A décider de la suite à réserver à la réflexion engagée sur la réalisation d'aires multisports pour la jeunesse.

Les principales dépenses d'investissement engagées en 2019

Concernant le budget communal : crédits votés

Frais d'études de projets :	2 500 €
Achat de terrains :	19 400 €
Ateliers municipaux :	10 000 €
Bois et forêt :	35 000 €
Matériels administratifs et techniques :	15 000 €
Équipement Maison Grandemange :	35 000 €
Aménagement des bâtiments communaux :	28 000 €
Réfection de voirie et équipements :	50 000 €
Aménagement du Parc de l'Arsenal :	180 000 €
Eclairage public :	55 000 €
Modernisation des installations de chauffage :	8 000 €
Aménagement du cimetière :	15 000 €
Aménagement des espaces publics :	73 600 €
Accueil Mairie (fin d'opération) :	7 500 €
Équipements sportifs (provision) :	90 000 €

TOTAL : 624 000 €

Concernant le budget eau et assainissement :

Conduite d'eau rue du Général de Gaulle :	680 000 €
Travaux transférés à la CAE :	14 000 €

Focus

Le remplacement de la conduite d'eau de la rue du Général de Gaulle.

Le diagnostic du réseau d'eau potable, approuvé par le Conseil municipal le 11 juillet 2017, avait fixé comme prioritaire, avec la mise aux normes de la station de traitement, le remplacement de la conduite d'eau de la rue du Général de Gaulle sur une longueur de 2 200 m.

Suite aux études et à la mise en service de la nouvelle station de traitement de Chantraine

en 2018, le marché de travaux pour le remplacement de la conduite d'eau a été attribué, à la fin de l'année 2018, au groupement RAY / HOUILLON, pour un montant de 656 811 € HT.

Dans le cadre de la préparation de ce chantier et afin de réduire la durée des perturbations impactant les riverains et les usagers de la route de Bains, il a été convenu avec l'entreprise d'engager les travaux simultanément sur deux sections, en commençant à chacune des extrémités.

Préalablement à l'engagement des travaux, tous les riverains de cette rue ont été invités à participer à une réunion d'information, le 7 mars 2019, afin qu'ils puissent obtenir toutes les informations utiles concernant l'organisation du chantier.



Après une phase de préparation, les travaux ont débuté en avril 2019. La réalisation de ce chantier a été significativement facilitée par la bonne organisation des entreprises mais aussi grâce à la collaboration de tous les riverains.

Il convient aussi de féliciter les ouvriers des entreprises Houillon et Ray qui n'ont pas cessé de travailler malgré la canicule de cet été, bien difficile à supporter.

Cependant, pour des raisons de planning de l'entreprise, le chantier a été suspendu entre le 22 juillet et le 7 octobre 2019.

Les travaux ont pris fin le 6 novembre 2019, le délai contractuel du marché n'a pas été dépassé.

Ce sont 192 maisons qui ont été raccordées à la nouvelle conduite. Également, il a été retiré, 42 anciennes canalisations de raccordement encore en plomb.

Le montant du marché initial a été respecté. **Le coût des travaux**, avec les études et la maîtrise d'œuvre, **est de 670 000 € HT** soit 305 € HT le mètre de canalisation.

La dépense a été financée sur le budget annexe 2019 de l'eau, sans augmentation du prix global eau et assainissement. Des subventions ont été attribuées par le Conseil Départemental à hauteur de 111 000 € et par l'Agence de Bassin pour 118 000 €.

Le renouvellement de la couche de roulement sur la chaussée est inscrit dans les priorités du Conseil Départemental pour 2021. L'estimation



de ces travaux de chaussée est de l'ordre de 180 000 €.

Suite au remplacement de la conduite, le rendement du réseau d'eau a été nettement amélioré. A présent, il est de l'ordre de 87 %. C'est-à-dire que, sur les 160 000 m³ d'eau prélevés dans nos sources du Bouffrot, 20 000 m³ sont encore perdus en raison de fuites. Ces pertes représentaient antérieurement environ 40 000 m³. Cette amélioration significative du rendement entraîne une baisse des dépenses d'exploitation pour pomper, traiter l'eau et la distribuer à l'habitant. Cette économie facilitera, dans l'avenir, la programmation sur le budget de la CAE de nouveaux investissements.

L'augmentation du diamètre de la conduite a également augmenté le débit d'eau des bornes de la défense incendie le long de cette rue.

Ce chantier a été mené et suivi par Monsieur Cédric JACQUOT, nouveau responsable des travaux de la commune. Nous le félicitons.

Il sera le dernier commandé par la commune sur le réseau d'eau. Comme vous le savez certainement, à partir du 1^{er} janvier 2020, c'est la Communauté d'Agglomération d'Epinal (CAE) qui reprend toutes les compétences sur le service de l'eau potable en investissement et en exploitation.

A présent, c'est la CAE qui sera l'interlocuteur des chantrinois abonnés au service

public de l'eau potable. Néanmoins, et afin de s'assurer un service de l'eau de qualité sur la commune, les élus de Chantraine resteront attentifs afin que le programme des investissements arrêté par le Conseil Municipal en 2017 et estimé à 1 600 000 € sur la période 2020/2030, soit progressivement engagé par la CAE.

L'installation de lampes Led sur le réseau d'éclairage public

A la fin de l'année 2018, sur les 598 luminaires du réseau d'éclairage public de Chantraine, 292 étaient déjà équipés avec des lampes Led, économes en consommation d'énergie. Subsistent 306 luminaires non équipés en Led.

Afin de profiter des aides sur les économies d'énergie, il a été commandé en 2019, à l'entreprise CITEOS de Chantraine, l'installation de 150 lampes Led supplémentaires pour un montant de 55 000 €. A la fin de l'année 2019, il restait encore à équiper 156 luminaires avec des lampes Led.

Ces travaux sont subventionnés à hauteur de 40 % par l'Etat au titre des Dotations de l'Etat des Territoires Ruraux (DETR) et de 16 % par le Conseil Départemental, soit une aide totale de 31 000 €.

La politique d'économie d'énergie engagée par la commune depuis 2013 sur le réseau d'éclairage (installation de lampes à Led et coupure de l'éclairage après minuit) a permis de faire chuter la consommation d'électricité de 300 000 Kwh.

En 2013, la consommation était de 370 000 Kwh. En 2020, elle sera de 70 000 Kwh soit 5 fois moins.

Sans cette politique d'économie, la facture pour l'éclairage public serait aujourd'hui de 59 000 €/an. En 2019, elle est de 20 000 € et elle sera de



l'ordre de 11 000 € en 2020 quand tous les derniers luminaires seront équipés en lampes led. Chaque année ce sera donc une économie budgétaire de l'ordre de 48 000 €.

Le haut niveau de subvention pour ces travaux d'éclairage public est lié au fait que la démarche d'économie d'énergie est un enjeu de la Communauté d'Agglomération d'Epinal, celle-ci ayant été classée par le ministère de l'environnement TEPCV (Territoires à Energie Positive pour la Croissance Verte). Cette démarche fixe, comme objectif ambitieux, une baisse de la consommation en énergie sur le territoire de 50 % à l'horizon 2050 avec une production d'origine 100 % renouvelable.

La pose de Led sur le réseau d'éclairage public de la commune, avec une baisse de la consommation électrique de 60 %, participe à cette démarche environnementale ambitieuse du territoire de la CAE.

PIERRE B.
CONSTRUCTION & GROS ŒUVRE

BÂTIMENT INDUSTRIEL • LOGEMENT COLLECTIF
TRAVAUX DE RÉNOVATION

13, rue des Chaudronniers • 88190 Golbey
Tél. 03 29 31 56 32 • Fax : 03 29 39 47 73 • noel.colin.pierreb@orange.fr

LPR
Les Peintures Réunies

PEINTURE & RÉNOVATION

- ✓ RAVALEMENT DE FAÇADE
- ✓ ISOLATION THERMIQUE
- ✓ PEINTURE INTERIEURE
- ✓ REVÊTEMENT DE SOL

📍 Z.I. du Fontenay - 88150 - IGNEY
☎ 03 29 81 13 20
✉ igney@lpr-groupe.fr

lpr-groupe.fr



TRAVAUX

En plus des diverses subventions attribuées, les Certificats d'Economie d'Énergie (CEE) valorisés à Chantraine, en rapport aux investissements réalisés en 2017, ont conduit, en 2019, au versement à la commune de Chantraine de la somme de 6 138 €, soit 4.30 € par MWh économisés, toutes énergies confondues.

Evolution des consommations et des dépenses, toutes énergies confondues

Électricité, gaz et eau



En 2018, la consommation totale d'énergie gaz, électricité et eau de la commune s'élève à **637 787 kWh, soit moins de 189 385 kwh par rapport à 2013.**

La facture énergétique de la commune pour 2018 a été de **60 512 € TTC**, soit 0.095 € TTC/kWh. Ce poste énergie représente 3.5 % du budget fonctionnement de la commune.

Les consommations et dépenses globales de la commune entre 2013 et 2018 ont diminué principalement grâce à la forte baisse des consommations liées à l'éclairage public (369 289 kwh en 2013 pour 127 121 kwh en 2018, soit moins 66 %).

Par rapport à l'année 2013, les consommations toutes énergies ont diminué de **189 385 kWh**, soit de **22 %** et les dépenses énergétiques ont diminué de **13 842 € TTC**, soit de **18 %**. Néanmoins, compte tenu de l'augmentation des tarifs des énergies gaz et électricité, la baisse de la facture n'a pas suivi la baisse des consommations. Sans les programmes d'économie d'énergie engagés par la commune, la facture aurait augmentée de l'ordre de 18 000 € TTC.

Le renouvellement de la signalisation horizontale des rues de Chantraine

Afin de sécuriser la circulation de tous les usagers sur les voies publiques et notamment celle des piétons, il est important d'assurer un bon niveau de qualité de la signalisation horizontale.

A cette fin, le renouvellement de la peinture de cette signalisation a été commandé, cet été, à



l'entreprise Proximark de Laxou pour un montant de 16 000 €. La prestation comprenant :

- 270 m² de passages piétons,
- 180 m² de bandes stop et de cédez le passage,
- 1200 m de bandes axiales,
- 200 m² de marquage d'îlots des carrefours.

La mise aux normes de l'aire de jeux de l'école maternelle

Suite à la visite d'inspection des cinq aires de jeux implantées sur la commune, il s'est avéré nécessaire d'engager des petits travaux d'entretien et de remise aux normes dans le cadre d'un programme pluriannuel de travaux.

Compte tenu de l'exigence de sécurité que nous devons avoir sur ces équipements, la programmation de ces travaux a été considérée comme prioritaire par la commission « Travaux ».

Il a été retenu au budget 2019 la réalisation de la mise aux normes de l'aire de jeux de l'école maternelle pour un montant de 15 000 € TTC.



La mise en accessibilité des bâtiments communaux

Sur la base de son Agenda d'Accessibilité Programmée dit « Ad'AP », établi par le Conseil Municipal, estimé à 215 000 € et validé par la Préfecture, la commune a engagé, en 2017, la réalisation des travaux de mise en accessibilité de tous les bâtiments communaux. Ils devront être terminés pour 2022.

Ont déjà été réalisés :

- 2017 : les sanitaires de l'école Robert Desnos 77 000 €
- 2018 : l'espace accueil de la mairie 58 000 €
- 2019 : l'école maternelle 15 000 €

Total réalisé 150 000 €

Il reste à réaliser :

- 2020 : maison Grandemange 41 000 €
- 2021 : salle des Brosses 18 000 €
- 2022 : travaux annexe mairie 6 000 €

Total reste à réaliser TTC 65 000 €

Ces travaux d'accessibilité sont, pour partie, subventionnés par le Département, la DETR (État), le fonds 2017 de soutien à l'investissement public local porté par l'Etat.

La rénovation de sol et peintures des murs de la Maison Grandemange

Les trois salles de la Maison Grandemange sont mises à la disposition des écoles et des associations de Chantraine. Elles accueillent également les activités et manifestations organisées par la commune. Elles sont aussi louées pour des demandes diverses et notamment pour des mariages, concerts, théâtres, réunions d'entreprises et autres animations.

Avec le temps et compte tenu de la forte fréquentation de ces salles, des travaux d'entretien s'imposent régulièrement. En 2018, il a été réalisé le remplacement du revêtement du sol de la grande salle Serpolier pour un montant de 30 000 €.

En 2019, les murs des salles Serpolier et Leclerc ont été repeints pour un montant de 15 000 € et les équipements d'éclairage ont été remplacés par des luminaires Led pour un montant de 14 500 €.

La poursuite des travaux de valorisation du site de l'étang de Chantraine



La création d'allées piétonnes, le renforcement de la berge du ruisseau par des boudins végétaux, la mise en place de pavés autour du chalet et le remplacement de la clôture le long de la route des Forges par les services techniques de la commune permettront prochainement la libre circulation piétonne à l'intérieur de ce site magnifique.

Ainsi, le coût de 22 000 € destiné à sa sécurisation et à son embellissement permettra à nos jeunes bambins accompagnés de leurs parents et aux promeneurs de tous âges de bénéficier de cet endroit courant 2020.

La suite du programme d'aménagement consiste, désormais, à réaliser un sentier de promenade en boucle autour de l'étang.



CONCERNANT LES TRANSFERTS DES SERVICES DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

Le 1^{er} janvier 2019, la compétence assainissement de la commune, comme celle de toutes les 78 communes de l'agglomération, a été transférée à la Communauté d'Agglomération d'Epinal (CAE). **Celle du service public de l'eau potable sera transférée le 1^{er} janvier 2020.**

Ces deux transferts de compétence à la CAE se feront sans augmentation du prix de l'eau et de l'assainissement. Compte tenu de l'harmonisation des prix (un prix unique) sur l'ensemble des communes de la CAE, **les prix facturés pour ces deux services aux abonnés de Chantraine devraient progressivement baisser sur la période de lissage qui sera de 15 années.** Par ailleurs, les Chantrainois ne recevront toujours qu'une seule facture pour l'eau et l'assainissement. Cette nouvelle organisation ne devrait donc pas avoir une incidence significative pour les usagers.

A présent, c'est la CAE qui est l'interlocutrice des Chantrainois abonnés aux Services Publics de l'Eau et de l'Assainissement.

Néanmoins et afin de s'assurer une proximité de terrain, la CAE gèrera ces deux services en relation avec les représentants élus et agents techniques de Chantraine.

Concernant les installations non raccordées à l'assainissement collectif, la CAE a délégué cette compétence au Syndicat Départemental d'Assainissement Non Collectif (**SDANC**), que ce soit pour les installations nouvelles ou les contrôles réglementaires chez les particuliers.

En cas de besoin, pour le service d'eau potable et pour le service d'assainissement collectif de la CAE, le numéro d'appel d'urgence est :

- **Service Assainissement :** 03 56 32 10 13
- **Service Eau :** 09 77 40 11 25

Service client : **09 77 40 84 08** (c'est celui qui figure en haut de vos factures).

Concernant les installations d'assainissement non collectif (ANC) le numéro est celui du SDANC : **03 29 35 57 93**

Email : sdanc@wanadoo.fr.

Bien entendu, la Mairie de Chantraine et ses élus seront, en cas de besoin, à votre écoute pour vous accompagner, si nécessaire, auprès des services de la CAE.

LE RESEAU TRES HAUT DEBIT FTTH SUR CHANTRAINE

Le réseau FTTH à la prise

La Communauté d'Agglomération d'Epinal (CAE) exerce la compétence Très Haut Débit (THB) depuis le 1^{er} janvier 2013.

La couverture du territoire de la CAE au très haut débit comprend trois zones géographiques :

- Une zone FTTH de la compétence de la Région Grand Est avec son plan FTTH LOSANGE.
- La Zone AMII du bloc urbain d'Epinal et de Golbey est réalisée.
- Et une dernière zone SFR limitée au THB couvrant 7 communes : Dogneville, Les Forges, Uxegney, Darnieulles, Chavelot, Capavenir Vosges et Chantraine.

Sur Chantraine, le réseau fibre actuel THB avec ses connections terminales en câbles coaxiaux pose problème. L'absence d'un réseau FTTH est préjudiciable à l'attractivité du territoire et ne satisfait pas de nombreux Chantrainois.

Depuis plusieurs années, pour réaliser la complétude du réseau Numéricâble THD sur Chantraine et le transformer en FTTH, la commune n'a cessé d'échanger avec la CAE mais aussi avec le Département et la Région Grand Est.

Compte tenu de la présence sur le territoire de Chantraine d'un opérateur privé, à savoir SFR, mandaté par la CAE dans le cadre d'une Délégation de Service Public (DSP) qui prendra fin en 2026, la commune (comme les 7 autres) ne pouvait bénéficier du plan FTTH Losange de la REGION GRAND EST.

Le 25 juillet 2019, Monsieur Heinrich, Président de la CAE, interrogé une nouvelle fois par le Maire de Chantraine, conscient de l'attente des Chantrainois, a répondu qu'il avait rencontré le Président d'ALTICE (SFR/Numéricâble) pour échanger sur le devenir du réseau intercommunal opéré par SFR et sur la réalisation d'une complétude THD sur la commune de Chantraine. Afin de permettre la réalisation FTTH sur Chantraine, le Conseil Communautaire de la CAE a autorisé, le 9 décembre dernier, Monsieur le Président, d'acter la cession du réseau public THD à la Société SFR Fibre et à signer avec elle une convention cadre de programmation et de suivi du déploiement FTTH.

Par les termes du contrat, la société SFR s'engage à réaliser à sa charge, avant la fin 2022, sur le territoire des 7 communes la transformation du réseau THD en réseau fibre FTTH et cela jusqu'à la prise intérieure du logement.

La signature de la convention d'engagement de SFR est une étape importante. Elle précise notamment que Chantraine sera traitée prioritairement dès 2020.

Les frais de raccordement des 10 700 logements sur les 7 communes dont 1 770 à Chantraine ne seront pas à la charge de l'abonné.

Le réseau FTTH installé par SFR sera techniquement comparable à celui de la Région Grand Est en cours de réalisation sur tout le territoire. Le réseau FTTH de SFR sera ouvert à tous les opérateurs internet choisi par l'abonné.

Le projet est sur la bonne voie, ce qui est très satisfaisant pour les Chantrainois.

Bien entendu, les élus de Chantraine seront attentifs à la réalisation de ces engagements.



LE PARC DE L'ARSENAL

L'état d'avancement de l'opération

A ce jour, les travaux de viabilisation des 5.5 ha du plateau de la friche militaire de l'Arsenal sont, pour l'essentiel, terminés.

Ce sont environ 4 ha de parcelles qui ont été ouverts à la commercialisation :

- 17 parcelles, côté ouest, sont à ce jour destinées à la construction de pavillons, 13 d'entre-elles sont vendues.
- Une parcelle de 1800 m², rue Varroy, a été vendue à VOSGELIS pour la construction des 18 logements habités depuis 2014.
- Une parcelle de 2000 m² a été acquise par la commune pour la construction de l'atelier de son service technique.
- Et une de 2030 m² pour l'aménagement du boulodrome.
- **A l'entrée du Parc de l'Arsenal, sur une parcelle de 6400 m², VOSGELIS a construit vingt-quatre logements, d'ores et déjà en location, et engagera début 2020 les travaux pour vingt autres logis dont huit seront des pavillons.**



Les 20 prochains logements qui seront construits par VOSGELIS à l'Arsenal



- La société NEOBILIS a acquis une parcelle de 5600 m², située à gauche en entrant dans le Parc de l'Arsenal depuis la rue Varroy, pour la construction de neuf pavillons et d'un immeuble de 6 logements destinés aux primo-accédants.



Les 9 prochains pavillons Néobilis



- Le composteur installé rue Varroy.



Le local composteur, installé en 2019 en bordure de la rue Varroy et du Parc de l'Arsenal est destiné à recevoir les déchets ménagers alimentaires de nature végétale et non les déchets de jardin. Les habitants du secteur et particulièrement ceux des immeubles collectifs peuvent profiter de cet équipement mis à disposition par le SICOVAD.

La pratique du compostage crée du lien social et ceux qui compostent deviennent beaucoup plus sensibles au gaspillage et plus attentifs à ce qu'ils mangent.

La coulée verte de l'Arsenal

Depuis l'abandon du site militaire de l'Arsenal, le chemin de ronde et de l'espace boisé en contrebas du plateau en cours d'urbanisation, était totalement infranchissable. C'est pourquoi, la commune a réalisé d'importants travaux de débroussaillage afin de mettre en valeur ce lieu qui ne manque pas d'intérêts paysagers et écologiques. C'est une entreprise spécialisée qui a terminé le chantier par des travaux de dessouchage et de broyage.

Au fond de ce petit vallon, où coule le ruisseau de La Camerelle, un sentier piétonnier a été aménagé. Il relie la route des Forges, depuis le magasin ALDI, à la rue Varroy. Il est notamment fréquenté par les habitants qui se rendent dans les deux grandes surfaces commerciales du secteur.



En contrebas de la rue Varroy, le site avant le débroussaillage

A présent, nous découvrons cet espace naturel avec un nouveau regard. Il nous invite à nous projeter pour le valoriser et lui affecter des usages utiles à la population : sentier de promenade avec bancs, installation de petits équipements de loisir et de détente, mise en place de ruches, plantation de vergers, etc. La réflexion est engagée et chacun de vous peut proposer des idées.



Le site après les travaux de débroussaillage

Une nouvelle réflexion sur les objectifs de l'Arsenal

Le devenir des deux dernières grandes parcelles, côté est, à droite en allant vers ALDI, soit 5 060 m² et 9 382 m², font l'objet d'une réflexion quant à leur destination.

Si à l'origine, le programme de construction était de l'ordre de 240 logements sur le Parc de l'Arsenal, il a été ramené par la suite entre 100 et 110 logements. A présent, ce programme est en cohérence avec les orientations du SCOT (Schéma de COhérence Territoriale) révisé et avec les objectifs de construction de logements fixés dans le PLH (Programme Local de l'Habitat) de la CAE (Communauté d'Agglomération d'Épinal).

La volonté de la commune, sur ce site, est de poursuivre la démarche EcoQuartier labellisée officiellement par le Ministre du logement et de l'habitat durable.



A l'occasion du dernier Comité de Pilotage et lors du débat sur la note de conjoncture présentée au conseil municipal par la SEBL dans son rapport annuel du concessionnaire, il a été acté l'engagement d'une étude de composition architecturale et d'intégration paysagère sur les dernières grandes parcelles non vendues (de l'ordre 14 500 m²).

Cette étude devra proposer l'adaptation du cahier des charges de l'Arsenal afin d'y intégrer les nouvelles orientations et notamment :

- Donner des recommandations pour la définition du programme d'habitation à réaliser sur les deux grandes dernières parcelles, situées entre le terrain de pétanque et l'immeuble Vosgelis, avec, comme point fort, la prescription d'une cohérence avec son ouverture paysagère sur la coulée verte en contrebas du plateau de l'Arsenal et sur la ville de Chantraine.
- Aménager des espaces de détente et de convivialité.
- Intégrer la nécessité de répondre au besoin de mettre à disposition de la jeunesse des espaces pour la pratique de sports de loisir comme le foot ou le basket et autres...
- Définir les sentiers de promenade dans le périmètre de l'Arsenal.

**Marc BARBAUX, Adjoint délégué
aux travaux et à la circulation,
ainsi que les membres de la Commission « Travaux »
vous souhaitent une Bonne et Heureuse Année 2020.**

CHANTRAINE ALTERNATIVE

Bonne année 2020 à toutes et à tous !

Le parc de l'Arsenal est le seul projet immobilier d'envergure de la commune de Chantraine ; situé sur une friche militaire, il bénéficie d'une certaine proximité avec le centre de l'agglomération d'Épinal, en particulier avec la gare TGV.

En 2012, la commune a décidé d'y construire un écoquartier, sur un terrain plat d'une dizaine d'hectares et a signé un contrat d'aménagement avec la société mixte SEBL ; en 2025/2026, à la fin du prochain mandat municipal, le contrat arrivera à échéance et le moment sera venu de faire le bilan financier.

Un écoquartier n'est pas un lotissement comme un autre : il s'insère dans un cadre naturel, avec le vallon escarpé et le maintien de la végétation existante, en particulier l'épicéa à l'entrée, côté rue Varroy. Il reste à développer le maillage des sentiers en reliant le plateau, d'une part, avec le parking du supermarché et, d'autre part, avec la Mare aux Fées et l'étang. Il nous faut développer la convivialité autour de lieux de rencontre, comme une aire de pique-nique, des jardins partagés ou des équipements sportifs. Il manque encore la signalétique mais nous ne sommes pas à la fin du projet.

Cette convivialité peut servir de référence à tous les quartiers de Chantraine, pour que personne ne se sente isolé dans la commune. Et puis s'annoncent, pour tout le monde, de beaux parcours de promenade !

Jacques CHAPON

**CHANTRAINE
PARC DE
L'ARSENAL**

Eco Quartier

**DERNIERS TERRAINS A
BATIR DISPONIBLES**

**LIBRES DE CONSTRUCTEUR
ET PROMOTION
IMMOBILIERE**

**RENSEIGNEMENTS
03.87.39.78.00**

**SEBL
GrandEst**

Créateur de cadre de vie

CHANTRAINE

LES JARDINS DE L'ARSENAL



12 appartements
et 8 pavillons
en location

Performance
énergétique
RT 2012 -45 %

Adaptés aux personnes
à mobilité réduite

Label Habitat Senior
Services®



Renseignez-vous !

03 29 82 68 50

www.vosgelis.fr



Vosgelis
Habitez comme vous voulez

COLLINO F.

Nos compétences
à votre service

- Sécurité absolue
- Garantie de résultat
- Respect de l'environnement

Depuis
1974

CARRELAGE • PIERRES
CHAPE FLUIDE

anhydrite
ciment



www.collino-chapes.fr

59 bis, rue Varroy 88000 CHANTRAINE
Tél. : 03 29 35 50 70 | contact-collino@orange.fr

CHANTRAINE

« LES JARDINS DE L'ARSENAL »

MAISONS &
APPARTEMENTS

En accession sécurisée
à la propriété

Un logement neuf,
personnalisé selon
vos envies avec
des avantages
financiers.

DEVENEZ
PROPRIÉTAIRE
EN TOUTE SÉRÉNITÉ !



À partir de 153 300 €
Renseignements : 03.29.33.67.67
www.neobilis.fr

neobilis
Solutions immobilières
en région*

*coopérative HLM



Le PLU de Chantraine

Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) de Chantraine a été approuvé le 3 octobre 2011. Ce document communal fixe les règles d'occupation et d'utilisation du sol. Il a été élaboré suite à un état des lieux et à partir d'un Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) arrêté par le Conseil Municipal.

Il doit répondre à des objectifs généraux de développement équilibré, de diversité des fonctions urbaines, de mixité sociale dans l'habitat et d'utilisation économe des espaces. Ce document doit également être compatible avec les objectifs et orientations fixés par le Schéma de Cohérence Territoriale des Vosges Centrales (SCOT).

Sur la base de son Projet d'Aménagement et de Développement Durable, la commune a élaboré le plan de zonage et le règlement de son PLU :

- **U** : zone urbaine, correspondant aux parties déjà urbanisées,
- **AU** : zone à urbaniser, correspondant aux secteurs où se développera l'urbanisation future,
- **A** : zone agricole,
- **N** : zone naturelle.

Par exemple, c'est en application de ce document réglementaire que le maire vérifie la conformité des demandes d'autorisations de construire ou d'implantation d'activités économiques ou autres équipements sur la commune.

A l'occasion d'une réunion avec la Direction Départementale des Territoires (DDT) il a été vérifié que le PLU de Chantraine est bien compatible, non seulement, avec les orientations et objectifs du SCOT mais également, avec le Plan Local d'Habitat (PLH) du territoire de la CAE (Communauté d'Agglomération d'Épinal).

Néanmoins, une révision simplifiée du PLU de Chantraine, approuvée le 3 octobre 2011, devrait être engagée en 2020 pour mieux préciser et actualiser certains points de son règlement.

La construction de logements à Chantraine

Pour ne pas perdre de population, notamment du fait du desserrement des ménages, la commune a dû s'organiser pour favoriser la construction de nouveaux logements en cohérence avec les besoins et objectifs du SCOT.

Sur la période allant de 2006 à 2019, ce sont 210 logements qui ont été construits sur la commune, soit en moyenne 15 logements par année. Cette politique de modération de construction de logements neufs sur notre commune se traduit par un niveau relativement faible de la vacance de logements à Chantraine et elle a permis d'augmenter la population de Chantraine d'environ 300 habitants.

Une enquête de terrain sur la totalité de la commune, réalisée en 2018 et actualisée en 2019, relève seulement une trentaine de logements non occupés, soit environ 2.1 % des 1 650 logements à Chantraine. La vacance est beaucoup plus importante sur le territoire de la grande agglomération d'Épinal.

Cette politique de construction, même si elle a été modérée, a conduit à ne pas perdre d'habitants. La population est passée de 3 000 habitants en 2005 à 3 290 en 2018. Aussi, l'arrivée de jeunes couples a permis de maintenir toutes les classes dans les deux écoles de la commune.

Nous avons également répondu à la demande croissante des Seniors avec la construction de logements adaptés à leurs besoins et notamment situés à proximité des transports en commun. A Chantraine, ce sont plus de 1 000 habitants environ qui ont plus de 60 ans, ce qui représente environ 500 logements.

DES AIDES FINANCIERES POUR RENOVER VOTRE LOGEMENT

La Communauté d'Agglomération d'Épinal (CAE), avec l'ANAH et en concertation avec la commune de Chantraine, peut vous accompagner et vous aider financièrement dans le cadre de vos projets de travaux d'amélioration et de rénovation de votre habitation et, ainsi, vous faire réaliser des économies d'énergie et améliorer votre confort.

Sont concernés par les aides :

- l'isolation de votre pavillon ou logement (façade, plancher, plafond, toiture, etc),
- le remplacement de vos fenêtres et portes extérieures,
- le remplacement de votre chaudière, la ventilation,
- les travaux d'adaptation pour le maintien à domicile comme la salle de bain.

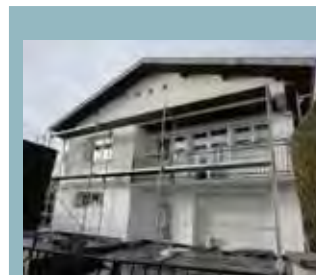
Pour les propriétaires modestes, cette aide peut atteindre 70 % du coût des travaux sachant que la CAE avance l'argent aux propriétaires pour régler l'entreprise à hauteur du montant de la subvention attribuée.

Plus de 20 propriétaires de Chantraine ont déjà profité de ces aides, alors pourquoi pas vous ?

Etes-vous éligible au programme Habiter mieux ?

Nombre de pers. composant le ménage	1	2	3	4	5	par pers. supplémentaire
Plafond	18 960 €	27 729 €	33 346 €	38 958 €	44 592 €	+ 5617 €

Dernier revenu fiscal de référence du ménage (RFR 2019 sur revenus 2018)



A CHANTRAINE, ce propriétaire a obtenu une aide de 40 % pour financer les 23 000 € de travaux d'isolation extérieure de son pavillon.

La CAE avance le montant de la subvention attribuée pour régler directement l'Entreprise

Afin de simplifier vos démarches et pouvoir être assistés dans votre réflexion sur vos possibilités d'engager des travaux de rénovation de votre logement, vous pouvez et quel que soit votre projet, bénéficier d'un accompagnement technique et administratif GRATUIT auprès de l'ALEC (Agence Locale de l'Énergie et du Climat) à Golbey.

ALORS pour plus d'informations et avant de répondre à des démarcheurs contactez l'ALEC

1 rue du souvenir à Golbey - Tél : 03 29 81 13 40
Courriel : dialecte@alec-epinal.com



AFFAIRES SOCIALES & C.C.A.S.

Permanences

Adjoint, en mairie : mercredi matin et sur rendez-vous (Tél. : 03.29.69.19.19).

Assistante sociale : à Golbey, à la MVAS – 3, rue des Acacias (Tél. : 03.29.29.27.30) et à la mairie de Chantraine le 3^e mardi du mois (Tél. à la MVAS).

Le Centre Communal d'Action Sociale

Premier accueil et aides facultatives.

Outre son rôle d'accès aux droits, le C.C.A.S. dispose, au travers de sa politique d'aides, d'un levier majeur pour répondre aux besoins d'une population en difficulté.

Le phénomène de paupérisation se poursuit, hélas.

La commission se réunit chaque mois et reste l'outil d'aide à décision essentiel (en étroite collaboration avec les services sociaux et associations).

Joyeux Anniversaire Madame Durand

née le 11 mars 1919... 100 ans !



Jour de fête en mairie ce 11 mars 2019 où nous avons reçu Madame Denise Durand, sa famille et ses amis. Journée riche en histoire. Madame Durand a toujours habité à Chantraine où elle a fréquenté l'école enfantine de la rue des Broses. Le bac en

poche, elle commence une longue carrière à la Préfecture qu'elle quitte en 1977. Mariée, maman de trois enfants, grand-mère et arrière-grand-mère, elle est chaleureusement entourée.

De belle humeur, enjouée, elle est rarement seule. Ses amies l'accompagnent quotidiennement.

La lecture a pris une grande importance dans sa vie et la peinture la stimule énormément.

En aucun cas, elle remet en question les bienfaits du progrès. Elle m'a tout de même confié : « *tout m'intéresse sauf l'informatique !* ».

Avec une vie bien remplie, pas de place pour la solitude.

Madame Durand m'a impressionnée par son savoir, ses anecdotes et sa joie de vivre. C'est toujours un grand plaisir de lui faire une petite visite de temps en temps.

Journée festive réservée à nos Aînés

La salle Serpolier avait un air de fête ce dimanche 23 septembre. Moment de rencontre aussi gourmand que convivial et autant apprécié des aînés que des élus et membres du C.C.A.S., avides de faire plaisir à tous.

Chants, remise de photos, loto aux nombreux lots ont ponctué cette sympathique journée, agrémentée de quelques airs de saxo joués par Claude Trinidad.



Convivialité et bonne humeur étaient au rendez-vous.

Tournée de Noël

Avec la livraison à domicile de 230 colis, ce fût l'occasion pour les membres du conseil municipal et du C.C.A.S. de partager un « délicieux » moment avec les personnes âgées et d'être attentifs aux signaux qui marquent un sentiment d'isolement. Cette visite ne doit pas rester exceptionnelle.

Logements Vogelis Seniors

Pouvoir rester chez soi, vivre à domicile en disposant d'un logement adapté (rue Varroy et au Parc de l'Arsenal). Logis pratiques et confortables pour faciliter la vie au quotidien.





Pour que nos jeunes aient une chance d'insertion, l'équipe de la



composée d'une vingtaine de conseillers, de parrains et de partenaires institutionnels accueille, informe et accompagne les jeunes sortis du système scolaire. L'association donne tous les moyens nécessaires pour remettre les jeunes sur le chemin de l'insertion.

5, Chemin de la Belle au Bois Dormant – EPINAL
Téléphone : 03 29 82 23 05
accueil@ml-epinal.fr



mentaire. Francine et son équipe vous y accueilleront avec grand plaisir.

Nouveauté !

Pour un meilleur vivre ensemble et dans le but d'améliorer le quotidien des Chantrainois, un cahier est à votre disposition à l'accueil de la mairie pour y recueillir vos propositions et suggestions (nom, prénom et adresse si vous le souhaitez).

C'est la fin de l'année 2019, déjà !...

Pour cette nouvelle année 2020, les membres du C.C.A.S. aimeraient, dans un monde qui s'isole, rétablir la tradition de la carte de vœux et l'adresser à chaque chantrainois.



Un grand merci à l'équipe (élus et non élus) pour son engagement et son soutien.

Brigitte GILLE,
Adjointe déléguée aux affaires sociales

Bibliothèque ouverte à tous le jeudi de 13h30 à 17h30.

Une envie de lecture, de partage, pensez à la bibliothèque, située à proximité de l'école élé-

START40 MACHINES OUTILS
88000 ÉPINAL - 03.29.31.20.20 - mo@START40.COM

ADP 88 INFORMATIQUE
12, rue de la Moselle
88190 GOLBEY
Lundi au vendredi
09H 12H - 14H 18H
Samedi : 09H 12H
Devis gratuit
• Particuliers
• Professionnels
• Associations
Ventes neufs et occasions
Ordinateurs fixes et portables
Réparation toutes marques
Imprimantes & multifonctions
Réseau & baies de brassage
Contrat de maintenance
03 29 34 11 87
adp88@adp88.com

AB SECURITE ALARME
Etude - Conception
Réalisation - Maintenance
Société certifiée NF AFR 2010 intrusion et vidéosurveillance
www.absecurite.net 0 825 050 512



NOTRE FORÊT

La superficie de la forêt communale est de 156 hectares



Les habitants de la commune et la forêt : les affouages

Chaque année, une trentaine de Chantrinois se retrouvent au tirage aux lots pour les affouages.

La demande d'inscription se fait en mairie durant la saison automnale. Seuls les habitants de la commune peuvent bénéficier de bois sur le territoire communal.

Enfin, la coupe du bois se pratique durant l'hiver et au début du printemps.

Les travaux forestiers

Projet du Parc à Ballons

Le projet du « Parc à Ballons » progresse.

En début d'année, un bûcheron, assisté de son cheval, a exploité la parcelle de l'ancien site des aérostiers. La commune a choisi ce type de débardage pour préserver la nature et les vestiges encore existants.

Coupes sanitaires

Notre forêt est en danger après l'invasion des chenilles processionnaires. L'épidémie de scolytes progresse et s'étend désormais sur notre forêt d'épicéas.



En creusant des galeries sous l'écorce des arbres, ces insectes ravageurs finissent par couper la circulation de la sève conduisant à la mort prématurée des peuplements d'épicéas. Nous devons agir rapidement. Dans les années à venir, nous allons surveiller attentivement l'évolution de notre forêt et, surtout, préserver les plantations saines.

La chasse

Nous voulons rappeler qu'en période hivernale, de mi-septembre à février, la chasse, activité indispensable à la régulation de la faune, est pratiquée les lundis dans la forêt domaniale du ban d'Uxegney, et les jeudis et samedis matins en forêt communale.

Pendant cette période, déplacez-vous sur les grands chemins et, surtout, portez des vêtements colorés et visibles de loin.

Nous souhaitons vous faire part des très bons rapports que nous entretenons avec les sociétés de chasse (communale et domaniale) qui respectent l'environnement mais également les promeneurs en forêt.

CONSEIL : pour les riverains de la forêt, pensez à protéger vos propriétés d'une mini clôture électrique et évitez de mettre au fond de votre propriété des composts.

Il est à noter que la sécheresse facilite l'invasion des animaux dans les jardins.

La forêt n'est pas qu'une source de revenu, notamment à Chantraine où elle constitue le poumon vert de la grande agglomération.

C'est un élément indispensable pour la qualité de notre vie.

Ensemble, protégeons et gérons durablement cette ressource naturelle en la respectant.

Jean-Pascal VALDENNAIRE
Adjoint Délégué à la Forêt.





ANIMATIONS 2019

1^{er} Janvier 2019



Depuis trois ans, le Maire et son conseil municipal invitent les chantrainois, le jour du 1^{er} janvier, à se retrouver à la Maison Grandemange pour partager le verre de l'amitié. Cette rencontre est toujours très sympathique et surtout appréciée des administrés. A l'issue de ce rassemblement, les habitants ont illuminé le ciel chantrainois avec un lâcher de lanternes volantes.

14 Juillet 2019

Comme chaque année, la fête nationale du 14 juillet à Chantraine est l'occasion pour de nombreux habitants de la commune de se donner rendez-vous pour contempler les feux d'artifice.

Malgré un temps plutôt capricieux, l'équipe de bénévoles, accompagnée de quelques élus, se sont occupés de la restauration. All Dances, association de la commune, a animé le début de soirée. Sur le plateau de la Maison Grandemange, les spectateurs ont découvert un superbe spectacle inspiré du thème « *Les grandes victoires* »...

D'une durée de plus de dix-sept minutes, ce spectacle pyrotechnique a été assuré par quatre agents techniques de la commune. Rendez-vous est donné aux habitants le 14 juillet 2020.

Chan'Trophées 2019

Le samedi 28 septembre 2019, toujours à la Maison Charles Grandemange, a eu lieu la 10^e édition des Chan'Trophées.

Jean-Pascal VALDENNAIRE, adjoint délégué à la vie associative, et Sandrine Hingray, adjointe à la communication, ont animé cette soirée de gala représentative du dynamisme des habitants de la cité.

Cette cérémonie est organisée par la municipalité en vue de mettre à l'honneur des habitants de Chantraine et des membres d'associations qui ont médiatisé les couleurs de la commune durant la saison 2019 et ce, dans différents domaines : culture, résultats scolaires, sport, animation, ...



En ce début de soirée, Monsieur le Maire, François DIOT, et l'ensemble du conseil municipal ont invité les nouveaux habitants à monter sur la scène, afin de faire plus ample connaissance avec le milieu associatif.

Nominations 2019

Plus de deux cents personnes étaient invitées à cette prestigieuse soirée, moment privilégié de rencontres et d'échanges intergénérationnels entre les récipiendaires.

Ont été appelés les cinq mentions « **Très bien** » au baccalauréat - Marine DOLLE, Cyrielle LABORDE, Eva PIERRE-MANGIN, Alix RICHARD et Colas RICHARD, ainsi que les quatre mentions « **Bien** » - Lisa HUSSON, Galien MARTELLI, Thibaut PIERRE, Hugo ZANNONI, et les 11 mentions « **Assez bien** » - Théo BARDOUX, Dimitri BONNAIN, Héloïse BRANQUET, Corentin DEMANGE, Marion GOFFARD, Alicia KIRMIZIOGLU, Paul LAVALLEE, Alwin MERLIN, Benjamin PETOT, Jennifer SZYMCZYK, Salomé VILLEMIN.



Appelés également, Théodore HUON-LAURENT qui a participé au **Championnat de France de Scrabble** à Nandax, du 12 au 15 avril, et Mattéo HUSSON qui s'est rendu, quant à lui, à Paris pour disputer la finale nationale du concours scolaire de scrabble.

Puis l'heure est venue de récompenser les sportifs :

Laurent WEEEXSTEEN et Guy PERRIN qui ont bouclé les 200 Km de **trail de l'Infernal** et particulièrement Laurent qui a terminé à la 4^e place. Sans oublier Sylvain VERNHES qui est venu à bout de son premier 70 Km.

La jeune Amélie GRÜN, après avoir surmonté quelques blessures, a obtenu sa **ceinture noire** de judo. Quel courage !!!

Quatre jeunes filles ont porté haut les couleurs d'All Dances en remportant le championnat de France dans les disciplines « **Danse show** », « **Rock** » et « **Rock sauté** ».

Une grande surprise : le conseil des jeunes, animé par Audrey HUSSON, a fait apparaître des photos en lisant une grande histoire ayant trait à un personnage de Chantraine et, cette année, le visage qui est apparu est celui de Brigitte GILLE, adjointe aux affaires scolaires, mise à l'honneur pour sa disponibilité et son dynamisme auprès des écoles de la commune.





ANIMATIONS 2019

La Fête des activités périscolaires et le cross des écoles

En fin d'années scolaire, la municipalité organise un grand rassemblement de tous les enfants des deux écoles. Deux associations y participent activement : la Grenouille Buissonnière et la team RT20 pour la mise en place du cross. Les enfants du conseil des jeunes apportent leur soutien pour la logistique. Depuis trois ans, cette fête est devenue incontournable pour les parents et leurs enfants.



CANTARANA EXPO 2019

Les 12 et 13 octobre dernier, la commune de CHANTRAINE a organisé la 16^e édition de Cantarana Expo dont le thème était « *la faune et son habitat* ».

Cette manifestation suscite toujours un réel engouement tant de la part des artistes, nous en avons accueillis 49 cette année, que de la part du public Chantrinois toujours aussi curieux et intéressé de découvrir les œuvres exposées.

Les artistes ont été très inspirés par le thème de cette année et ont présenté 229 œuvres, toutes de grande qualité, couvrant différentes disciplines : aquarelles, fusain, acrylique, huile sur toile, pastel gras, sculpture sans oublier la photographie.

C'est peu dire que le choix a été difficile au regard du niveau élevé et la diversité des œuvres proposées. Après avoir pris le temps d'apprécier chacune des œuvres exposées, le jury a délibéré.

A l'issue de la cérémonie présidée par Monsieur François DIOT, maire, Monsieur Florian HARQUET, délégué à la Culture, a proclamé le palmarès 2019 :

- le grand prix à « *Micromaus* » une toile acrylique de **Sophie SZWARCER**,
- le coup de cœur du jury est allé à la sculpture « *la sentinelle* » de **Jean-Paul VOIRIN**, et les trois prix Cantarana à « *Dans le Bassin* » une aquarelle de **Christine LEMARQUIS**, « *Faucon crécerelle* » une photographie de **Daniel VISSE** et « *Les Sangliers* » une acrylique de **Monique DABONOT**.

Félicitations à tous les participants et rendez-vous à tous en 2021 pour la 17^e édition de Cantarana Expo dont le thème choisi par Monsieur François DIOT sera « *la planète brûle* ».





JEUNESSE

Ateliers périscolaires

Des animations toujours diversifiées et de qualité sont offertes aux élèves de l'école élémentaire. En effet, chaque enfant peut bénéficier, sur l'année, d'ateliers par thématiques : sport, culture, art, etc.

Les élèves sont répartis en tenant compte de leurs souhaits et envies, dans une dynamique de découverte et de partage sur quatre cycles.

Nouveauté à la rentrée 2019 : cuisine, scrapbooking et poterie.



La Fête des ateliers prériscolaires et le cross des écoles

Retour aux tee-shirts blancs pour la fête des A.P. et le cross des écoles qui ont eu lieu le 22 juin. Toujours bien « couru », cet événement est largement suivi, dans une ambiance des plus sympathiques.

Carnaval

Après avoir pris forme dans le local des arts plastiques et avoir défilé, Monsieur Carnaval, une énorme grenouille, a pris place sur sa potence avant de s'enflammer devant parents et enfants réjouis.

Chaleureux remerciements à tous les intervenants, enseignants, personnel communal, élus et bénévoles (sans oublier les personnes qui assurent une aide individuelle aux devoirs après l'école).

Excellente ambiance avec une équipe intergénérationnelle motivée qui coopère largement au bon fonctionnement du dispositif, avec toujours le même engagement auprès des enfants.

Chacun joue son rôle et chaque rôle est important.

Brigitte GILLE, Coordonnatrice des A.P.





JEUNESSE

ALSH 2019

Rappel des Horaires :
Accueil échelonné : 7h45 / 9h00
Accueil de loisirs : 9h00 / 17h00
Départ échelonné : 17h00 / 18h30

Le centre de loisirs a accueilli les enfants scolarisés âgés de 3 ans (révolus) à 12 ans sur les vacances de printemps et de la Toussaint et de 3 à 16 ans pour les vacances d'été et d'hiver.

Vacances d'hiver

Pour les 3/11 ans

Sortie : visite de la saboterie et de la confiserie.
Repas à l'auberge des skieurs.



Semaine ski pour les ados



Semaine réussie pour la 4^e édition du séjour ski. 15 jeunes de 11 à 16 ans ont skié pendant une semaine à Gérardmer.

Tous les skieurs, débutants et confirmés, ont pu profiter de l'or blanc. Un grand merci aux animateurs qui les accompagnaient bénévolement : Jean-Pascal, Marie-Pierre et Michel ont permis le bon déroulement de cette semaine.

Vacances de printemps

Thème : **Tout pour la musique**

Sortie : visite du studio d'enregistrement Carte Blanche à Madecourt.

Projet inter-centres (en partenariat avec Louise Michel, Uxegney, MJC savouret).



Été 2019

Du 15 au 19 juillet

Thème des 3/11 ans : **20000 lieues sous les mers**



Sortie : Fraispertuis
Ados : Cosmic jump, complexe aquatique Aquagliss, baignades, 1 nuit camping

Du 22 au 26 juillet

Thème : **Voyage dans le temps**

Sortie : Centre équestre, danse country
Ados : semaine camping dans les Hautes-Vosges, luge d'été, Aquafly



Du 05 au 09 août

Thème : **Les Robinsons Crusoe**

Sortie : Lac de Pierre Percée avec animations

Ados : semaine camping dans les Hautes-Vosges, Aquafly, baignades



Du 12 au 16 août

Thème des 6/11 ans : **les papilles en folie**

Sortie : spina-parc
ados : Fraispertuis, laser-game

Vacances de la Toussaint

Thème : **Contes et légendes**

Sortie : Halloween au fort aux énigmes



DATES pour la saison 2020

du 17 au 21 février

du 14 au 17 avril (4 jours car 13 avril férié)

du 13 au 17 juillet

du 20 au 24 juillet

du 03 au 07 août

du 10 au 14 août

du 19 au 23 octobre



Semaine ski

Pour les ados de Chantraine

Depuis quatre ans, un stage de ski est mis en place pour les ados de la commune.

En 2019, trois moniteurs, Marie-Pierre AUBERT, Michel AUBERT et Jean-Pascal VALDENNAIRE, ont fait découvrir ou redécouvrir la pratique du ski à nos jeunes Chantrainois, du débutant au confirmé.

Plusieurs conditions pour pouvoir intégrer ce stage : avoir minimum 11 ans, être scolarisé au collège, avoir une bonne condition physique pour pouvoir rester au froid pendant une journée et surtout accepter la vie en groupe.

Nous vous conseillons, si vous êtes intéressés, de prendre rapidement contact avec Sophie à la Mairie au **03 29 69 19 19**, les places étant limitées.

Date du stage du 17 au 21 février 2020.



Mercredi matin

L'accueil de loisirs du mercredi matin accueille les enfants scolarisés dans les écoles de Chantraine



Horaires :

7h45 / 8h30 : accueil échelonné
8h30 / 12h00 : activités
12h00 / 12h30 : départ échelonné



Champagne

Herbert  *Beaufort*



FAMILLE DE VIGNERONS DEPUIS 1599
VIGNERON INDÉPENDANT
à *Bouzy*

GRAND CRU ET PREMIER CRU

32 rue de Tours - 51150 BOUZY / Tél. 03 26 57 01 34
beaufort-herbert@wanadoo.fr www.champagnebeaufort.fr



L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, à consommer avec modération

VA

VOSGES ARCHITECTURE

85 Chemin de la Taviane - 88000 EPINAL
vosgesarchitecture@orange.fr - 03.29.32.50.06



**PRESTIGE
AUTOMOBILES**

3 adresses dans les Vosges

Route d'Epinal - CHAVELOT - 03 29 81 19 11
Rue de Saint Dié - JEANMENIL - 03 29 65 17 07
Route de Colmar - SAINT DIE - 03 29 55 12 44








Bois pour l'extérieur
et l'intérieur

oxbois

www.oxbois.fr

Zone de L'Encensement 88200 SAINT-NABORD
T : 03 29 62 17 98 - F : 03 29 23 92 67 - oxbois@wanadoo.fr

CHARLISE
Boulangerie - Pâtisserie
PAIN FRAIS!!
Rue Julia Colin-CHANTRAINE




CHARLISE - BOULANGERIE-PÂTISSERIE - 33, rue Notre Dame de lorette
88 000 EPINAL

Conseil des Jeunes



- Organisations
- Ecoute/choix
- Projets communs
- Bonne humeur
- Participation à la vie de la commune



Cette année, nous avons mis l'accent sur la bonne gestion des déchets.

En partenariat avec le SICOVAD, l'atelier Zéro déchet/Tri, auquel ont participé une quarantaine de Chantrinois, nous a appris à bien trier nos déchets, à composter individuellement et collectivement et, surtout, à ne pas produire de déchets, en créant nos produits et en recyclant et détournant des objets.

Audrey Husson, déléguée à la jeunesse.



Partenaires d'associations chantrainoises, nous sommes à la logistique du cross des écoles et du carnaval



Nos traditionnelles animations



Présents aux commémorations auprès de nos aînés



Halloween

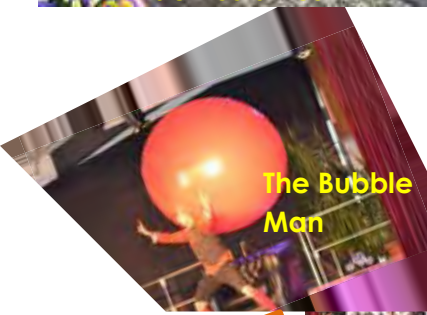


Remise du 2nd Chan'trophée du CDJ

Avec Mme GILLE à l'honneur

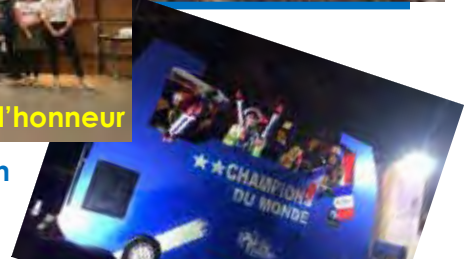


Chasse aux œufs



The Bubble Man

Et on finit l'année en beauté avec l'organisation du spectacle et la confection du char de la Saint Nicolas





SCOLAIRE

Affaires scolaires

Ecole élémentaire Robert Desnos (téléphone : 03.29.35.03.95) - Directrice : Madame ROY

Ecole maternelle Julia Colin (Téléphone : 03.29.35.05.62) - Directrice : Madame GIRARDIN

Accueil de deux nouveaux enseignants

Deux nouveaux arrivés à l'école élémentaire : **Madame Justine Arhan** et **Monsieur Didier Harmand**.

Ces deux personnes à mi-temps prennent en charge la classe de CE2/CM1 de Madame Chevalier qui n'aura plus à faire sonner son réveil chaque matin.

Nous la remercions chaleureusement et lui souhaitons une belle et longue retraite.



Gestion des effectifs, des travaux : une rentrée scolaire, c'est toujours un challenge.

La rentrée 2019 a été sereine avec un effectif stable par rapport à celui de la rentrée précédente. Nous dénombrons **162** élèves à l'**école élémentaire** (27 CP, 32 CE1, 36 CE2, 38 CM1, 29 CM2, répartis dans sept classes) et **99** élèves à l'**école maternelle** (7 tout-petits, 20 petits, 35 moyens et 37 grands).

Chaque année, les services de la commune profitent des vacances d'été pour entreprendre des **travaux au sein des établissements scolaires**.

Les élèves de l'école maternelle auront pu découvrir une aire de jeux totalement rénovée et très colorée.

De nombreux travaux ont été effectués pendant ces vacances et tout au long de l'année 2019. L'accent a été mis sur la sécurité, la lutte contre les incendies et sur l'accessibilité pour la deuxième année consécutive (plan quinquennal).

Tous nos remerciements aux employés communaux qui œuvrent souvent dans l'urgence.



Pour les sensibiliser aux valeurs de la République, la municipalité a invité les enfants de l'école élémentaire à assister à la cérémonie de commémoration de l'Armistice du **11 novembre** devant le Monument aux Morts au cimetière. Un moment nécessaire !

Les élèves ont même interprété la Marseillaise en langue des signes.



Invitation des élèves de CE2, classe de Monsieur Luchier, à découvrir **les différents services de la mairie**.

Le cadastre est l'un des points les plus discutés et les plus attractifs.

Le jeu des questions-réponses a clôturé la visite avant la traditionnelle photo devant la mairie.





Scrabble. Point fort de l'année...

pour **Théodore (CM2)** qui a participé au Championnat de FRANCE de Scrabble – catégorie poussins – à NANDAX, du 12 au 15 avril, après une brillante qualification régionale.

« Ce que j'aime dans ce jeu, c'est qu'il faut rester concentré..., faire preuve de rigueur... et de stratégie parce qu'il faut évaluer, parmi les options possibles, celle qui rapportera le plus de points ».



et pour **Mattéo (CM2)** qui, après avoir été second de l'épreuve régionale du concours scolaire de scrabble, s'est rendu à Paris pour y disputer la finale nationale.

« J'ai eu beaucoup de plaisir à réfléchir et à chercher les meilleurs mots ».

Chaleureuses félicitations à Théodore et Mattéo !

La page des années primaires se tournent pour les CM2

Ce sont 27 élèves des classes de Madame Roy et de Madame Gendron qui ont reçu **un dictionnaire** (à ouvrir sans modération) pour leur entrée en 6^e.

Excellent cursus au collège et bel avenir universitaire à tous.



Les permis piétons et vélos ont, comme chaque année, été remis aux enfants.



Participation à la vie sociale de la commune pour cinq classes de l'école élémentaire, dans le cadre de la Semaine Bleue.

Chaleureux remerciements aux enfants et aux enseignants pour leur prestation très appréciée par les membres du Club Chante-Rainette.

Les menus ont été confectionnés par les écoliers.

Danses, scénettes et chants ont émaillé cet après-midi festif.



Surveillance garderie et restauration scolaire

Il n'est pas toujours facile de surveiller un nombre important d'élèves, que ce soit lors des heures de repas ou pendant les séances de garderie. Le bruit y est toujours trop important (des coussins anti-bruit vont être prochainement installés au mur).

La surveillance de tous les instants doit être de mise. Il faut accompagner l'enfant, l'éveiller au goût, animer l'après-repas. Ce n'est pas toujours de tout repos.

Merci aux équipes des deux écoles pour leur attention éducative.



Bonne année scolaire et belle année 2020 à tous.

Brigitte GILLE,
Adjointe déléguée aux affaires scolaires



Ecole maternelle

Les évènements, sorties et activités diverses
qui ont jalonné l'année scolaire de ces 2 classes...



Récréation septembre



Récréation janvier 2019



Sortie en forêt
avec pique-nique juin 19



Sortie en forêt



Visite de Saint Nicolas



Sapins enneigés



Noël 2018



Carnaval

Gôter de la Chandeleur



Gôter Pâques 2019



Gôter Anniversaire mai 19



Cycle patinage - Automne 2019



Création de pompons



Peinture sur fond noir pailleté



Conte musical juin 2019



Accueil délégation Conseil départemental



La Colline





Ecole maternelle

Classe de Madame Christine Bardy



La récréation dans la neige janvier 2019



Le goûter des vacances de Noël 2018



La journée à l'Equ'crin d'Olima mai 2019





Carnaval 2019



Nos plantations en classe avril 2019



Nos premières fleurs mars 2019



Le bal folk juin 2019

Les apprentis boulangers



SCOLAIRE

Sorties 2018-19 de la classe CP

de Madame Christine Claude

Tout au long de l'année scolaire, notre classe a participé à différentes sorties culturelles, artistiques et sportives pour déclencher ou enrichir des projets pédagogiques développés en classe.

Sortie à Nancy le 24 mai

Notre classe s'est rendue à Nancy pour assister à un concert pédagogique organisé par le service culturel de l'Opéra. Le thème était : voyage en Amérique du Sud.

Nous avons découvert comment était organisé un orchestre classique avec les différents instruments puis la cheffe d'orchestre nous a fait voyager dans plusieurs pays sud-américains à travers différentes musiques classiques issues de chacune de ces contrées. Un moment exceptionnel et apprécié par tous.



Après le concert, munis d'une carte de Nancy, nous nous sommes rendus à la Place Stanislas pour étudier et apprendre l'histoire de ce lieu renommé.

Puis, nous avons poursuivi notre visite jusqu'à la Pépinière où nous avons pique-niqué et pu découvrir les animaux qui s'y trouvaient.

Bal folklorique le 28 mai

Durant l'année scolaire, notre classe a appris plusieurs danses folkloriques de différents pays et, pour conclure ce projet, nous avons retrouvé d'autres classes à un grand bal orchestré par un accordéoniste, ce qui nous a permis de partager un moment convivial et joyeux que suscite la danse collective.



Sortie aux Voivres à l'Étang Lallemand - Juin 2019

Nous avons passé une journée aux Voivres, à l'étang Lallemand, afin de découvrir la faune et la flore de ce plan d'eau et participer à un atelier en vue de fabriquer des objets flottants.

En arrivant le matin, nous avons fait connaissance avec une animatrice qui nous a proposé de construire un bateau éco-responsable en recyclant des briques de lait, des baguettes de bois, du tissu, des bouchons, des pots de yaourts.

Puis nous sommes allés tester la flottabilité de nos constructions sur le ruisseau en participant à une régata : tous nos voiliers avaient fière allure même si certains n'ont pas pu franchir la ligne d'arrivée en raison de certaines avaries... !

Après la compétition, l'heure était venue de partager ensemble un super pique-nique.



Le thème de l'après-midi était la faune et la flore de l'étang. Alors, dès notre arrivée, nous nous sommes munis d'épuisettes, de seaux, de bottes et nous nous sommes dirigés vers les étangs pour attraper différents spécimens de larves d'insectes, d'araignées d'eau et même des tritons.



Puis nous les avons observés : nous avons appris que certains vivaient à la surface de l'eau, d'autres dans l'eau et d'autres encore au fond de l'étang, dans la vase. Après les explications de notre animatrice, nous avons remis nos petits prisonniers à l'eau.

Nous avons appris aussi à reconnaître différentes plantes aquatiques et étudié leur utilité dans ce milieu.

Toutes ces découvertes ont été consignées dans un carnet illustré que nous avons rapporté à l'école.



Notre classe a également participé aux rencontres USEP, à un spectacle proposé par Scènes Vosges, au film Sans famille et à une représentation des JMF.

Nous remercions la Municipalité pour le financement de ces sorties, les parents, par l'intermédiaire de la coopérative de la classe, et ceux qui ont pu nous accompagner.



Classe CP-CE1

Après ce concert, nous nous sommes promenés à pied vers le parc de la Pépinière, pour nous restaurer. Nous ne pouvions nous rendre au parc sans aller contempler la Place Stanislas.

A midi, nous avons pique-niqué à l'ombre des arbres et nous avons rendu une petite visite aux animaux du parc.



Notre sortie à Nancy

Au cours de l'année écoulée (2018/2019), le 24 mai, notre classe a eu le plaisir de prendre le car pour se rendre à Nancy.

A la salle Poirel, nous avons assisté à un concert intitulé " Voyage en Amérique latine ". Ce fut un enchantement pour tous grâce à la découverte des instruments et, surtout, grâce à la participation active des élèves.

Notre sortie à "Les Voivres"

Le 21 juin 2018, notre classe, accompagnée des élèves de la classe de CP, s'est rendue à L'Eaudici, pour une journée de plein air, au bord de l'étang.

Avec une animatrice, nous avons commencé par une présentation des fourmis. La découverte de l'intérieur de la fourmilière nous a beaucoup intéressés ; nous avons aussi appris le rôle de chaque fourmi au sein de l'habitation.

Pour poursuivre la journée, notre animatrice nous a présenté différentes cartes du site ;

cela nous a permis de participer à une course d'orientation. Pour retrouver les balises du parcours, certains enfants couraient, d'autres marchaient ; tout cela fut un agréable moment de partages collectifs.

Nous tenons à remercier vivement la municipalité pour sa participation financière à ces différentes sorties. Un grand merci également aux parents qui ont eu la gentillesse de nous accompagner à plusieurs reprises tout au long de cette année scolaire.

La classe de CE1 de Madame Tilhet

Cette année encore, nombreuses ont été les occasions de sortir de la classe pour aller au contact d'autres élèves, dans le cadre des rencontres sportives de l'USEP ou du bal folklorique « Entrez dans la danse », mais aussi pour découvrir différents lieux du patrimoine local.

Quelques temps forts ont jalonné notre année scolaire.

Au mois de mai, une journée à l'Ardoise Verte clôturait un petit cycle orientation mené à l'école avec l'aide de Madame Etienne venue apporter ses compétences et son matériel pour une initiation à cette activité. Le matin, les enfants mettaient en application ce qu'ils avaient appris, pour se déplacer et se repérer avec une carte dans la forêt à la recherche de balises. L'après-midi était consacré à la pratique du vélo sur les sentiers boisés de la Tranchée de Docelles.



En ce même mois, nous étions une nouvelle fois accueillis à l'école de l'Encrier au Champ pour un retour dans le passé, dans la peau des écoliers de 1920 afin d'assister à une matinée de classe comme à l'époque : vêtus de blouse et de sabots, écoutant attentivement la leçon de morale et s'appliquant sur le cahier d'écriture avec le porte-plume.

Le 21 juin, en compagnie de leurs camarades du CE2, les élèves découvraient les mines de cuivre du Thillot. Munis de capes, de casques et de lampes, les enfants ont visité des galeries creusées à différentes époques. Ils ont ainsi pu comprendre l'organisation du chantier minier et voir l'évolution des techniques de percement. L'après-midi était organisé autour de l'étude des seuls mammifères volants, présents dans les mines : les chauves-souris dont les enfants ont pu découvrir l'habitat, l'alimentation et le mode de vie.

Je profite de l'occasion qui m'est donnée ici pour remercier les parents qui se rendent disponibles pour nous accompagner et permettre le bon déroulement de ces sorties.





SCOLAIRE

Classe des Intrépides de CE2

de Monsieur Hervé Luchier

L'année scolaire 2018-2019 fut riche de découvertes pour les 25 élèves de CE2 de Monsieur Luchier. Dans le cadre de l'enseignement moral et civique, les enfants ont pu rencontrer les élus et visiter la mairie en février. Ils ont aussi participé aux traditionnelles rencontres sportives de l'USEP ainsi qu'à un bal folklorique « Entrez dans la danse » organisé par l'OCCE.

La sortie attendue de fin d'année se fit en 2 temps :

Une première excursion eut lieu le **lundi 20 mai à l'Ardoise Verte**. Sur place, les élèves ont pu y pratiquer de l'orientation et faire une randonnée à vélo sur les sentiers de la Tranchée de Docelles **jusqu'au village de La Baffe**.

Ce même mois, **le 26**, les élèves se sont rendus nombreux au Mémorial Américain de Dinozé pour commémorer **Memorial Day**. Ils y ont interprété : « *I'm dreaming of home* », un chant appris en chorale avec l'aide de la conseillère pédagogique musique du département, Madame Stéphanie Hanzo.

Le 21 juin, une deuxième excursion, en compagnie des CE1, menait les élèves aux **Hautes Mynes du Thillot**. Après avoir arpenté les galeries des mines, les élèves se sont retrouvés au musée pour compléter, par équipes, le carnet du mineur : un petit fascicule qui leur permettait de découvrir l'exposition permanente. Ils ont aussi pu réfléchir à la force hydraulique au cours d'un atelier, notamment en réalisant et en testant leur propre roue à auge.

Les sorties scolaires se sont achevées par une **grande rencontre sportive athlétisme** au stade de la Colombe le 13 juin.

Un grand merci aux parents accompagnateurs ainsi qu'à la municipalité sans qui ces sorties n'auraient pu avoir lieu.



**Eau France
Région Est**

Agence Lorraine

12, rue Léo Valentin

88026 EPINAL Cedex - France

Tél. 0977 408 408

Fax 03 29 31 98 18



L'année des CE2-CM1

L'année scolaire 2018-2019 a débuté sous le signe de la solidarité avec notre participation au spectacle de musique « *La bricole buissonnière* », donné en faveur des Restos du Cœur. Les élèves ont ainsi pu aider les plus démunis en apportant des denrées alimentaires.

Plusieurs sorties sportives ont ponctué l'année avec la participation à une rencontre USEP à Bouzey « Rand'eau », un bal folk organisé par

l'OCCE 88 et une demi-journée au Spinaparc d'Epinal.

Les sorties culturelles ont commencé avec une journée au site archéologique de Grand et ont continué avec un spectacle de magie nouvelle proposé par Scènes Vosges « *Les limbes* », un spectacle de chants du monde « *Yakché* » des Jeunesses Musicales de France ainsi que deux films au cinéma Palace : « *Rémi sans famille* » et « *Mon voisin Totoro* ».

Hélas, les conditions climatiques particulièrement difficiles de la fin d'année nous ont empêchés de réaliser la sortie de fin d'année en Alsace qui était programmée au plus fort de la canicule...

En contrepartie de cette déconvenue, chaque enfant a reçu un joli abécédaire « *L'Autre* » de Christine Beigel de la maison d'édition associative spinalienne : les Editions du Pourquoi Pas.



**NOTRE MÉTIER
VOUS SATISFAIRE !**

**PLUS QU'UN SLOGAN, UN ENGAGEMENT FORT
DE L'ENSEMBLE DE NOS ÉQUIPES !**

CONSTRUIRE | RÉNOVER | AMÉNAGER



**DEPUIS PLUS DE 50 ANS
À VOS CÔTÉS.**



Suivez-nous sur



WWW.LESMATERIAUX.FR

20 RUE DU PRÉ DROUÉ - 88150 CHAVELOT - 03 29 31 16 87 - LESMATERIAUX@NOUVEAUXDOCKS.FR



SCOLAIRE

Classe des CM1-CM2

de Madame Sophie Gendron

Un éventail de sorties riches en découvertes et en dépassement de soi !

Participer au challenge Nicolas Marc à la piscine olympique d'Epinal fut un temps fort de notre année scolaire. Par équipe, nous devions participer à différentes épreuves de natation mais également répondre à un questionnaire. Coopérer, s'encourager, se dépasser... Que d'émotions pour tous ! Un magnifique moment !



En visitant le site archéologique de Grand, nous avons découvert des monuments tels que l'amphithéâtre et la mosaïque. Ils nous ont permis de mieux comprendre le mode de vie antique : l'alimentation, l'habillement et les spectacles.



Pour fêter le centenaire de l'Armistice de la Grande Guerre, il nous a tenu à cœur, dès le mois d'octobre 2018, de confectionner avec les personnes âgées de la Maison de retraite « Les Magnolias », des coquelicots. Ensuite, nous sommes allés les placer sur les tombes des soldats du cimetière américain du Quéquemont. A cette occasion, nous avons assisté à la descente



des couleurs et participé au pliage du drapeau américain. Moment solennel et privilégié !

Notre classe s'est également engagée dans un projet scientifique sur le thème « Pourquoi fait-il jour puis nuit ? Puis jour puis nuit ... ? ». Ce projet a été réalisé en collaboration avec l'Ecole Supérieure du Professorat et de l'Education d'Epinal. Après quelques séances en classe ainsi que dans la cour de récréation, nous étions prêts à partager nos expériences avec d'autres classes. Ainsi, le 4 avril, nous avons expérimenté différents ateliers scientifiques mais également animé notre propre atelier scientifique. Un bon moyen de vérifier nos connaissances !



Par une magnifique matinée ensoleillée de juillet, nous avons parcouru notre belle forêt chantrainoise à la recherche d'énigmes. Ce jeu de piste sur le principe du Scrabble nous a permis d'allier sport et esprit.



Et enfin, nous avons clôturé cette année par une journée à vélo, à la découverte du canal de l'Est, de ses écluses et de l'entreprise Moustache Bike à Thaon-Les-Vosges. Une belle aventure qui s'est achevée au bout de 48 km.



Un grand merci à la commune et aux parents pour leur aide précieuse !

Classe des CM2

de Madame Véronique Roy

Des rencontres USEP (comme une rando au fil de l'eau ou des matchs de hockey sur glace, par exemple), des spectacles JMF et Scènes Vosges, un autre en faveur des Restos du Cœur, des défis-maths, une rencontre avec les artisans-messagers pour comprendre comment créer/construire sa propre maison, une participation à la Commémoration du Centenaire de la première Guerre Mondiale (en partenariat avec la maison de retraite « Les Magnolias » à Epinal, pour la confection de coquelicots), une participation à la Commémoration du Memorial Day au Cimetière américain de Dinozé (avec l'interprétation du chant « I'm dreaming of home »



George MELONAS, soldat parrainé par notre école



par les enfants, accompagnés d'un violon et de deux cornemuses), un après-midi de danses traditionnelles, une découverte du scrabble avec une participation à une finale locale, régionale puis nationale pour certains élèves, des ateliers d'initiation au volley...

Et voici une année scolaire bien remplie de beaux projets !

Ce fut la nôtre en 2018-2019 !

Toute l'équipe enseignante tient à remercier la Municipalité pour son investissement au service de nos élèves, tant au niveau du prêt du complexe Grandemange que du financement des transports pour nous permettre de nombreuses sorties de proximité et bien d'autres choses encore !

1/4 DEKLIC

SAS BOUGEL PAYSAGE PERE et FILS	SARL BOUGEL TRAVAUX PUBLICS
AMÉNAGEMENTS EXTÉRIEURS	TERRASSEMENT ASSAINISSEMENT
6 RUE DES JARDINS - 88000 CHANTRAINE	
03 29 35 43 83	
www.paysage-tp-chantraine-bougel.fr	



Au service de la santé

les pharmaciens

et parmi eux, le vôtre.

Vous pouvez choisir librement,
il est en permanence à votre service

Cet emplacement vous est offert par la pharmacie de Chantraine

Eau et Assainissement



La loi NOTRe votée en 2015 a défini ces compétences comme des compétences obligatoires pour les Communautés d'Agglomération à compter du 1^{er} janvier 2020.

Le transfert de la compétence assainissement est intervenu avec une année d'avance sur notre territoire, c'est-à-dire au 1^{er} janvier 2019. Le transfert de la compétence « Eau » intervient, conformément à la loi, au 1er janvier 2020.

Pour les communes de
Chantraine • Jeuxy •

Contacts téléphoniques

ASSAINISSEMENT : 03 56 32 10 13

EAU : 0 977 408 408

Ces lignes sont accessibles du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 avec un renvoi vers une astreinte pour les urgences.

Pour les contacts physiques

Un accueil physique sur les sites des centres techniques de Hadol (80 rue du stade) et Les Forges (3 allée du Val d'Avière)

Développement économique

La Communauté d'Agglomération d'Épinal, avec la région Grand Est, est compétente en matière de développement économique. A ce titre, elle accompagne les entreprises dans leurs projets en mettant en œuvre un dispositif d'aides aux entreprises.



AIDE À L'INVESTISSEMENT PRODUCTIF
DES TPE-PME



AIDE À L'INVESTISSEMENT PRODUCTIF
DES ENTREPRISES D'UTILITÉ SOCIALE



AIDE À L'INVESTISSEMENT IMMOBILIER
DES TPE-PME



AIDE À L'INVESTISSEMENT IMMOBILIER
DU SECTEUR AGRICOLE



AIDE À LA LOCATION D'ENTREPRISE



Afin de vous renseigner sur les aides mobilisables par la Communauté d'Agglomération mais aussi celles pouvant être sollicitées auprès d'autres collectivités (Etat, Région, etc...), un guichet unique d'accueil a été installé avec une équipe à votre disposition, en fonction de votre besoin (recherche de terrain ou de bâtiments, projet immobilier, achat de matériel de production, instruction des dossiers d'aides, etc..).

VOS CONTACTS

Véronique Marcot
vice-Présidente au développement économique
03 29 37 54 60

Emmanuel Brandenburger
directeur du développement économique

06 46 19 93 98

emmanuel.brandenburger@agglo-epinal.fr

Vous voulez en savoir plus...

téléchargement du guide des aides aux entreprises
sur agglo-epinal.fr

Travaux

équipements sportifs & culturels
2 500 000 €

développement économique
4 800 000 €

entretien du patrimoine bâti
544 000 €

mise en accessibilité
200 000 €

fonds de concours octroyés aux communes
233 000 €

voiries
200 000 €



Fréquentations des équipements sportifs

bassin olympique R. Goujon
230 000 entrées

base de loisirs de La Chapelle-aux-Bois
2 700 entrées

bassin de l'Ermitage Charmes
4 650 entrées

piscine Lederlin Capavénir Vosges
39 500 entrées

piscine G. Creuse Golbey
43 500 entrées

base R. Naudin Chaumousey
+ de 6 000 personnes



Aides aux habitants

habitat et transition énergétique
260 dossiers
1 700 000 €

aides à l'achat d'un vélo à assistance électrique
860 dossiers
180 000 €



Urbanisme

communes adhérentes
53

demandes de permis de construire
400



Lecture publique

bmi Épinal et un réseau de 11 médiathèques & bibliothèques

emprunteurs
+9 500

entrées
250 000

documents prêtés
450 000



Scènes Vosges

théâtre et auditorium de La Louvière à Epinal

théâtre de la Rotonde à Capavénir Vosges

spectateurs
19 500

abonnés
1 300

interventions artistiques
870 heures

actions de médiation
150



Enseignements artistiques

conservatoire Gautier-d'Epinal
musique et théâtre
945 élèves
dont
89 en théâtre

instruments enseignés
24

disciplines
51

école intercommunale de musique Capavénir Vosges
174 élèves

+ soutien financier aux écoles de musique de Nomexy - Châtel-sur-Moselle, Deyvillers et Val-de-Vôge



Tourisme

4 offices de Tourisme Epinal, La Vôge-les-Bains, Xertigny et Charmes

82 500 personnes accueillies

travaux d'aménagements touristiques
480 000 €



Petite enfance

12 établissements répartis sur tout le territoire

accueil en crèche
1 300 enfants

assistantes maternelles
900

pour **1 920** enfants accueillis



La Souris Verte

2 salles de concert
6 studios dont 2 à Capavénir Vosges

actions de médiation
2 800 personnes

spectateurs
14 500

groupes en studios de répétition
200

événements publics
87

groupes diffusés
113
(dont 63 du Grand Est)



La culture près de chez vous

Cie des Joli(e)s Mômes
9 spectacles
430 h d'ateliers
800 spectateurs

Cie Rêve Général !
21 spectacles
2 382 spectateurs
330 h de médiation

Ensemble Orchestral Epinal la Belle image
6 concerts



22 000 PASS COMMUNAUTAIRES EN CIRCULATION

aggllo-epinal.fr

INFOS PRATIQUES

COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES
RÉSIDUELLES :

LE JEUDI À PARTIR DE 18H00

COLLECTE DU TRI :

LE JEUDI MATIN À PARTIR DE 05H00

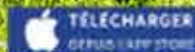
CONTENEURS À VERRE :

BELLE ETOILE, OLIMA, RUE VARROY, RUE
JULIA COLIN, MAIRIE, ROND POINT, PASSEE
COMMUNALE, SALLE POLYVALENTE, RUE DE
LA CLE D'OR

LES HORAIRES DES DÉCHÈTERIES SONT
DISPONIBLES SUR INTERNET :

WWW.SICOVAD.FR/PRATIQUE

OU SUR NOTRE APPLICATION
OU AU 0 800 109 701
(APPEL GRATUIT).



SICO



SICOVAD



COLLECTE DES ENCOMBRANTS

Période de demande :

du 06 janvier 2020 au 14 février 2020.

Attention, aucun rendez-vous ne pourra être pris pour la commune en dehors de cette période !

Période de collecte :

du 09 mars 2020 au 30 avril 2020.

Ce qui signifie qu'aucun enlèvement ne sera effectué pour la commune en dehors de cette collecte.

pour tout
renseignement

03 55 19 00 20



RENDEZ-VOUS SUR WWW.ENCOMBRANTS.SICOVAD.FR





La vie associative

Le dynamisme de la vie associative est un facteur essentiel de qualité de vie et de lien social, si bien que la vitalité d'une commune peut se mesurer au nombre de ses associations ainsi qu'au nombre et à la qualité de leurs acteurs.

Sur Chantraine, ce sont vingt-six associations qui sont en activité.

Elles représentent toutes un lieu idéal de rencontre, d'échange et de dévouement à l'intérêt général.

Le Maire et le conseil municipal encouragent les associations en leur attribuant des subventions pour la réalisation de projets, en leur prêtant des locaux et, dans la mesure du possible, les moyens humains et logistiques municipaux pour les manifestations importantes.

Continuons ensemble à enrichir la vie associative de notre belle commune !!!

Je remercie les associations et les bénévoles pour cette année passée et leur souhaite, ainsi qu'à tous les Chantrinois, une très bonne année 2020.

Jean Pascal VALDENNAIRE, Adjoint à la vie associative.

Art et résonance

Contact :

Dominique GOEURY
14 C rue d'Oncourt - THAON-LES-VOSGES - 88150 CAVAENIR VOSGES
Mail : dominiquegoeury88@gmail.com
Tél : 06-46-45-77-79

Atelier d'artistes

Activités :

- Ateliers d'arts plastiques hebdomadaires et mensuels (voir plaquette).
- Stages week-end d'arts plastiques (voir plaquette).
- Visites d'expositions.

Atelier hebdomadaire

Le mercredi : Laurent Buffnoir propose une approche des techniques de la peinture à l'huile ainsi que du pastel et du dessin.

Ateliers d'arts plastiques

- Un mardi par mois, Odile Anheim, modelage.
- Un mardi par mois, Sidonie Hollard, gravure et compagnie.
- Deux vendredis par mois, Jac Vitali, arts plastiques.
- Un samedi par mois, Cédric Jacquillard, arts plastiques.
- Un dimanche par mois, Stéphane Galmiche.
- 6 mardis par an, Sylvie Thouron, arts plastiques.
- 4 samedis en avril, mai et juin, Cédric Jacquillard « Townscape » croquis in situ.
- Un week-end par mois, l'association organise un stage d'approche plastique ou un workshop animé par un artiste professionnel. Ces rencontres permettent aux participants venus du département et même du Grand Est d'échanger et d'expérimenter une pratique plasticienne.

Plaquette disponible en mairie





Anciens combattants de Chantraine et environs

Le 1^{er} septembre 1939, il y a tout juste quatre-vingts ans, les troupes allemandes pénètrent en Pologne, sans déclaration de guerre. La mobilisation générale est décrétée en France. La seconde guerre mondiale est en marche.

Comme ils l'ont fait pendant toute la période de commémorations du centenaire de la première guerre mondiale, la presse et les médias de toutes sortes s'attachent à nous livrer des éclairages méconnus de cette période. Ces reportages, tous plus intéressants les uns que les autres, permettent à la jeune génération de méditer sur la chance qu'ils ont de profiter de leur vie de citoyen libre.

D'ailleurs, pendant ces manifestations du souvenir, il est bon de souligner la présence de plus en plus nombreuse de Chantrainoises et Chantrainois accompagnés de très nombreux enfants.

Votre présence à tous nous fait chaud au cœur. Soyez-en remerciés très sincèrement.

Cette année, notre association a été très active. Nous avons pu encore organiser beaucoup de journées festives qui permettent aux adhérents d'oublier leurs tracas quotidiens.

A noter sur vos agendas, le 12 janvier 2020, votre Assemblée Générale à la salle Serpolier de la Maison Charles Grandemange, où nous vous attendons nombreux. Lors de cette réunion annuelle, nous vous retracerons toutes les activités de l'année 2019 et vous indiquerons celles prévues pour 2020.

Nous profitons de cet article pour remercier la Municipalité pour son aide apportée au bon fonctionnement de l'association.

Pour terminer ces quelques lignes, le comité et son Président vous présentent à toutes et à tous, ainsi qu'à vos proches, leurs vœux de bonheur et de santé pour cette nouvelle année.

Le Président, Maurice PREVOT



Amis Sans Frontières Vosges

Nous formons une association qui œuvre en faveur des défavorisés. Notre action consiste à produire des tricotés allant de la layette aux ouvrages pour adultes, ainsi que des couvertures.

En moyenne, sur une année, nous distribuons 1000 articles aux œuvres telles que : Conférence Saint Vincent de Paul ZUP, GOLBEY, Sainte Cyrille, DVIS Épinal, Thaon-les-Vosges, Accueil Ecoute, Jardins de Cocagne, Croix Rouge et Resto du Cœur.

Nous réalisons ces travaux grâce aux dons de laine, aux achats de fournitures rendus possibles par les ventes dans les différents marchés de Noël et à la subvention de la municipalité.

Nous accueillons toutes les personnes désirant se joindre à nous ou faire un don les mardis après-midi à la salle des Brosses (local bibliothèque).

45, rue Jules Ferry - CHANTRAINE de 13h30 à 16h30

Contact : Mme VEINANTE (09 64 31 00 56)



Entreprise Ch HOUILLOON

**ENTREPRISE D'ASSAINISSEMENT
ET DE TRAVAUX PUBLICS**

Rue du Docteur Fournier
88700 RAMBERVILLERS
Tél : 33 03 29 65 01 53
Fax : 03 29 65 32 04



VIE ASSOCIATIVE

Club Chante Rainette

- Un club pour rompre la solitude avec
- des Aînés dynamiques
- des activités nombreuses et variées
- des sorties et des voyages

N° 1 CHORALE



Une trentaine d'adhérents se réunissent régulièrement salle Abba afin de partager la joie de chanter et préparer quelques animations musicales pour les diverses rencontres de l'année.

N° 2 GYMNASTIQUE



La gymnastique d'entretien, sous la houlette d'Emilienne Barbaux, permet à chacun de maintenir une bonne forme physique et d'apprendre les bons réflexes qui aident à surmonter les difficultés de la vie quotidienne, dues à l'âge.

N° 3 L'ATELIER



L'atelier poursuit deux objectifs : apprendre à confectionner divers petits objets de décoration pour la maison mais aussi préparer la décoration des divers repas organisés par le club.

N° 4 JEUX DE SOCIETE



Belote, tarot, rummicube, dominos... et d'autres, les jeux sont nombreux pour partager un moment de convivialité et rompre la solitude.

N° 5 PETANQUE



Grace à l'accueil de la Dynaboule, les adeptes de la pétanque peuvent, chaque semaine, s'adonner à leur sport favori sur le terrain de l'Arsenal. Un concours a réuni 17 fervents malgré le vent et la pluie. Merci à la Municipalité qui a fourni quelques lots.

N° 6 PING PONG



Souplesse et rapidité, les aînés ont encore quelque vigueur pour frapper la balle.

N° 7 BIBLIOTHEQUE



Gérée par le club, la bibliothèque est ouverte à tous les Chantrinois. Les œuvres sont nombreuses, variées et surtout complétées, chaque année, par l'acquisition des dernières nouveautés.

N° 8 MARCHES



A chacun de choisir la marche correspondant à ses capacités physiques : une, deux ou trois heures, dont une séance en compagnie des marcheurs Forgerons.

N° 9 SCRABBLE

Excellente activité pour les sportifs intellectuels et tous ceux qui veulent entretenir leur mémoire. C'est un scrabble en duplicate.



N° 10 ROZELIEURES



Le 18 juin, une cinquantaine de gourmands se sont rendus à la Maison de la Mirabelle à Rozelieures pour découvrir à l'aide d'un diaporama et de la visite de la salle des alambics, la fabrication de l'alcool de mirabelle et du whisky Lorrain. La visite s'est terminée par une dégustation de tartes et des diverses productions liquides puis par de nombreux achats.

N° 11 PIQUE NIQUE



Comme chaque année en juin : journée pique-nique détente. C'est un soleil radieux qui a accueilli les pique-niqueurs à l'Étang de Martin Fontaine à Girancourt.

N° 12 KIRRWILLER

19 septembre : plus de cinquante adhérents prennent la direction du Royal Palace de



Kirrwiller. Excellent repas, superbe spectacle de Music-Hall et ambiance ouatée dans le Lounge. Les participants sont revenus enchantés.

N° 13 MAROC

Le 10 octobre, neuf adhérents embarquent à l'aéroport de Dole pour Marrakech d'où



ils partent aussitôt en mini bus pour le Sud. Paysages magnifiques de l'Atlas, Kasbah de Ouarzazate, Vallée des Roses, défilé du Da Des, gorges du Draa et les dunes de sable de Merzouga, ville départ de la randonnée à dos de dromadaire pour gagner le bivouac au milieu des dunes. Randonnée accompagnée par une tempête de sable suivie d'un orage et d'une pluie abondante...ce qui n'arrive qu'une ou deux fois par an.

Le 16 : journée à Marrakech : visite de la Médina, de la place Djema El Fna, du jardin Majorelle.

Le 17 : retour à Dole avec de nombreuses images plein les yeux, mais une seule question « Quand repart-on ? ».

Projets à l'étude

Une sortie au Restaurant-Cabaret Le Belcour à Saint-Nabord, au cours de l'automne.

Un voyage exceptionnel - comme le séjour marocain de cette année - (il y aura plusieurs propositions). Comme l'an dernier une réunion d'information sera organisée afin de

déterminer : pays, dates et conditions de ce voyage.

Pour tous renseignements et compléments d'information sur le club et ses activités :

Prendre contact avec Marcel Courrier au 03 29 64 16 88.

Avec les meilleurs vœux du club afin que 2020 soit, pour chacun(e), une belle, bonne et heureuse année.

Pour le Conseil d'Administration, Marcel Courrier.

Calendrier des animations, sorties, voyages prévus en 2020

JANVIER	mercredi 23 assemblée générale
FEVRIER	jeudi 13 concours de belote
MARS	mardi 31 repas de printemps
AVRIL	mardi 28 loto
MAI	jeudi 14 sortie Alsace Mont St Odile repas asperges
JUIN	<ul style="list-style-type: none"> du vendredi 19 au dimanche 21 Bruges, Gand, Bruxelles Date à préciser : visite du jardin de Berchigranges à Grange-sur-Vologne
JUILLET	jeudi 2 pique-nique
SEPTEMBRE	jeudi 24 journée au Parc de Sainte Croix
OCTOBRE	mardi 13 repas de la Semaine Bleue
NOVEMBRE	vendredi 20 beaujolais nouveau
DECEMBRE	mardi 15 goûter de Noël

Les activités de chaque semaine, organisées par le club sauf pendant les vacances scolaires

ACTIVITES	JOURS	LIEUX	HORAIRES
ATELIER	Mardi	Salle Abba	14h à 16h
BIBLIOTHEQUE	Jeudi	Salle des Brosses 1	13h30 à 17h30
CHANT	Lundi	Salle Abba	14h à 16h
GYMNASTIQUE	Mardi	Salle Leclerc	8h45 à 9h45
PETANQUE	Mardi	Boulodrome à l'Arsenal	9h50 à 10h50
PING PONG	Mercredi	Rue Varroy	A partir de 14h
SCRABBLE	Vendredi	Salle Leclerc	14h à 16h
JEUX DE SOCIETE	Tous les jeudis	Salle Abba	14h à 16h30
MARCHES du jeudi 1 heure	Jeudi tous les 15 jours	Départ : 9 h15 parking derrière l'église CHANTRAINE	
MARCHES du vendredi 3 heures	Vendredi tous les 15 jours	Départ : 8 h15 parking derrière l'église CHANTRAINE	
MARCHES du vendredi 2 heures	Vendredi tous les 15 jours	Départ : 9 h parking du cimetière LES FORGES	



La Grenouille Buissonnière

La Grenouille Buissonnière est l'amicale des écoles de Chantraine regroupant, depuis dix ans, des parents d'élèves actuels, parents d'anciens élèves, grands-parents d'élèves et toute personne souhaitant participer à l'organisation des événements proposés par l'association.

Depuis sa création, l'association a tissé de forts liens avec les écoles, la municipalité, ainsi qu'avec d'autres associations, pour la réalisation de manifestations qui lui permettent de participer activement à la vie associative et culturelle de la commune.

A travers ses manifestations à destination des enfants, comme les bourses aux vêtements et aux jouets, le carnaval et son défilé, la fête des écoles et son cross, les sorties organisées, ..., elle favorise des moments de rencontres entre les bénévoles, les parents et les enfants.

La vocation de la Grenouille Buissonnière est également d'apporter son aide à la réalisation de projets ou de participer aux financements de ma-



tériels à destination des enfants et, à ce titre, une partie des bénéfices réalisés chaque année est reversée aux écoles. Cette dotation sert à l'achat de matériel pédagogique, au financement de spectacles, de sorties scolaires, etc.

Si vous souhaitez, vous aussi, participer à l'encadrement et à l'organisation, dans la mesure du temps et de l'énergie que vous serez en mesure d'y consacrer, n'hésitez pas à rejoindre notre sympathique équipe.

Nous vous accueillerons avec plaisir, que vous soyez parents d'élèves, grands-parents d'élèves, amis des écoles, ou pourquoi pas un ancien élève !

Vous pouvez nous contacter par mail ou par le biais de notre page facebook :

lagrenouillebuissonniere@gmail.com

<https://www.facebook.com/lagrenouillebuissonniere/>



Pèle Mêle Compagnie

Créée en 2000, la troupe de théâtre chantraineoise a déjà eu l'occasion de présenter un certain nombre de ses pièces. La dernière en date, « *Espèces menacées* », a remporté un vif succès.



Actuellement, la troupe prépare son nouveau spectacle « *CHACUN SA CROIX* », une pièce de Jean-Christophe Barc qui sera jouée à la Maison Charles Grandemange le **samedi 18 janvier 2020 à 20h30**. Il s'agit d'une comédie contemporaine pleine d'humour.

« *Huis clos à la campagne. Du remue-ménage au presbytère : une ex-taularde et un maire complotent dans le dos du curé pour sauver le village qui se meurt, faute de commerces et d'habitants. Un « Don Camillo » sur les hauts plateaux du Jura* ».

Cette bande de trublions s'en donne à cœur joie.

Les dialogues espiègles et les péripéties des personnages sont les éléments majeurs de cette pièce drôle et relevée sur la vie à la campagne, dans laquelle fusent les critiques sur la politique, la religion et les préjugés.

Association Loisirs Chantrinois

D'une année sur l'autre, des travaux d'entretien et d'amélioration sont réalisés.

Cette année, une baie vitrée a été posée au 1^{er} étage de la maison paroissiale.

Concernant l'église de Chantraine, un nouvel éclairage LED est venu remplacer une installation devenue trop vétuste, permettant ainsi une économie de 25 000 watts (consommation avec le LED : 2000 watts total). Travaux également sur la toiture : quelques ardoises ont été rajoutées.

Merci à Stéphane et Émeric pour leur investissement.

Une fois par semaine, sauf en périodes de vacances scolaires, Elizabeth et Marie animent un atelier d'artisanat.

Chacun et chacune a la possibilité d'exercer ses dons manuels, d'acquérir de nouvelles connaissances et compétences et de partager son savoir-faire (et ses petites histoires), tout en œuvrant pour la communauté puisque les objets fabriqués sont vendus à différents moments de l'année et plus particulièrement lors de la kermesse.

La kermesse paroissiale a lieu traditionnellement le week-end de la fête des mères. L'association mobilise toute son énergie autour de ce temps communautaire et ce, à la satisfaction de tous : organisation de jeux pour petits et grands, confection de pâtisseries, vente de fleurs et plants de légumes, tombola, foire aux livres.

Un barbecue est allumé le samedi soir vers 19h00, un concert agrémentant la soirée-repas et dynamisant l'ambiance sous le chapiteau.

La restauration du dimanche est, quant à elle, ouverte dès 12h30 afin d'accueillir les gourmets ou tout simplement ceux qui veulent faire plaisir et soulager les mamans de tous âges ; un lieu de joie et de retrouvailles.

Cette manifestation annuelle génère, certes, une indispensable recette financière mais elle donne aussi l'occasion de sceller l'esprit communautaire autour d'une action mobilisatrice et de se connaître autrement lors du montage et du démontage des stands et pendant la préparation logistique des différentes animations.

Que toute personne ayant un peu de temps à consacrer et désirant entrer en contact avec d'autres pour rompre une solitude, sache qu'elle sera accueillie avec amitié, qu'elle soit familière de la communauté ou pas.

La convivialité est de mise également en automne lors du repas choucroute suivi soit d'un loto ou d'un concert, ainsi qu'au cours de la vente de



livres d'occasion organisée le même jour. Nous tenons, d'ailleurs, à remercier tous ceux qui nous font don des livres qu'ils acceptent de se dessaisir.

Tous les ans, lors d'un des dimanches de décembre, la communauté fête son saint patron. Célébration plus liturgique certes, mais temps de partage et d'amitié aussi.

Enfin, l'association a répondu favorablement à plusieurs demandes de concerts. Chanteurs et musiciens ont ainsi pu apprécier la bonne acoustique de l'église.

N'hésitez pas à nous rejoindre ! Nous avons besoin de vous, de vos idées, de votre joie.



POUR TOUT RENSEIGNEMENT ET ADHÉSION

M. Denis DJITLI, Président

Adresse mail : denis.djitli88@sfr.fr

29 rue Viviani - 88000 Chantraine

Tel : 06.34.51.65.97

"LE TAMBOUR MAJOR"

CLUB PYRAMIDE CHANTRAIN

**Vous venez de prendre votre retraite ?
Venez donc jouer avec nous !**

Nous sommes 14 membres et nous nous réunissons tous les lundis de 13 h 45 à 16 h 45, pour jouer avec notre belle langue française. Goûter et sympathie assurés.

Renseignements au 03.29.39.57.33

A bientôt !

SALLE DU HAUT DES BROSSES





Tea Patch

Exposition à la salle des Brosses cette année pour le club TEA PATCH et remise à Monsieur le Maire d'un patchwork réalisé en commun.

Beaucoup de contacts, d'échanges et de commentaires encourageants pour cette 7^e exposition.

Club ouvert tous les jeudis à partir de 14 heures
- Salle des Brosses à Chantraine.

Débutantes ou confirmées,
nous vous accueillerons avec plaisir.

Contact :

Chantal Cousin
cousin_chantal@yahoo.fr



Vosg'Magic club

Notre club a sa propre histoire. Au départ, la naissance d'un projet entre quelques personnes venant d'horizons différents mais toutes animées par la même passion : la magie spectacle et plus particulièrement les cartes.

Avec le temps, nous allions devenir des amis. C'est déjà là, la vraie magie, celle de l'amitié.

Dans les années 2010, nous nous retrouvions plus ou moins régulièrement, sans structure particulière ni local, pour échanger des tours ou des astuces piqués çà et là, dans quelques livres ou spectacles vus par l'un ou l'autre.

L'idée d'une association ou club germe en chacun d'entre nous et « Vosg'Magic Club », finalement, ne tarda pas à prendre son départ : élaboration des statuts, mise en place d'un bureau, recherche d'un local pour nos rencontres. A ce propos, nous remercions la commune de Chantraine pour son accueil et le prêt d'une salle au complexe Grandemange.

A partir de ce moment 2015, les rencontres devenaient régulières. Avec l'arrivée de nouveaux membres, la qualité s'améliorait. Les tours étaient plus approfondis, des conférences avec des magiciens professionnels nous incitaient à toujours faire plus et mieux.

Désormais, notre club est bien en place et l'esprit qui nous animait au départ a été préservé. Que chacun, dans la sincérité et la bonne humeur, s'exprime et que, bien entendu, on puisse y retrouver la description et l'explication des tours.

L'ambition du club est de recruter de nouveaux membres quel que soit leur niveau, débutant en manipulation ou plus ou moins confirmé, mais isolé ; il faut tout simplement avoir envie d'échanger.

Le slogan du club « apprendre-comprendre et pratiquer la magie » dans les disciplines accessibles pour des amateurs, où le budget reste minime : cartes, close up, cordes, pièces.

N'hésitez pas à vous rapprocher de nous si vous voulez participer à nos rencontres du samedi matin à partir de 10 heures à la Salle des Brosses, complexe Charles Grandemange à Chantraine.

Contacts Vosg'Magic Club :

André 06 22 28 08 09

Yvon 06 01 91 76 57

Joël 06 11 71 84 10



RANAVENTURE et son programme 2019

Marche gourmande

Dimanche 12 mai 2019, ce sont plus de 70 personnes qui se sont retrouvées pour la 2^e marche gourmande autour de Chantraine. Après un apéritif et une entrée servis dans la belle forêt d'Olima, les marcheurs, dans la gaieté et la bonne humeur, ont gagné la maison Grandemange pour un copieux plat chaud. Tout ragaillardi, chacun a poursuivi sa route vers l'étang de Chantraine où les attendaient fromage et dessert gourmand. Tous ont apprécié le bon repas et les magnifiques paysages et sont prêts à repartir pour une nouvelle édition 2020.

Accueil des Italiens

Ranaventure a accueilli une vingtaine d'Italiens de Cantarana du 22 au 25 août 2019.

Le vendredi a été consacré à la visite du site Gallo-romain de Grand et de l'ancienne fonderie de cloches de Robécourt.

Samedi après-midi, départ pour Plombières-les-Bains en vue d'une découverte historique de la ville et d'une présentation, par l'association l'Épinette des Vosges, de l'instrument local. Cette journée s'est terminée autour d'une

bonne table au restaurant la Fayette. Nos amis Italiens sont repartis le dimanche, particulièrement satisfaits et heureux de leur séjour.

Le Diner Insolite

Les filles ont mis tout leur cœur à l'ouvrage afin de concocter une délicieuse soupe de potiron.

Elles ont compté les louches, distribué les plats et c'est avec bonheur et bonne humeur qu'elles ont compté et conté leurs convives, lesquels ont apprécié un dessert insolite « chocolat haricot rouge et piment d'Espelette ». La soirée fut joyeuse, agrémentée d'une ambiance Jazz. Soulignons la décoration de la salle, riche et variée grâce aux quelques 140 tableaux de « Cantarana Expo ».

Article rédigé Collégalement le 12 novembre 2019.

Vous souhaitez nous rejoindre, bravo !!!!!

Composez le 06 79 81 31 67.

Jean-Daniel vous répondra et vous présentera la joyeuse bande de Ranaventure !!!!



Association « EAU & TRANSPARENCE »

Cette association dynamique a été créée en 2016 pour promouvoir et valoriser les techniques de l'aquarelle et compte plusieurs dizaines d'adhérents, du débutant à l'amateur confirmé.

Ils se retrouvent tous les vendredis, durant l'année scolaire, à la Maison Charles Grandemange, aimablement mise à leur disposition par la municipalité. Deux sessions de début et fin d'après-midi ont alors lieu sous la houlette du talentueux Gérard Lesprit, artiste bien connu dans la région. De nombreux habitants de l'agglomération contribuent ainsi à la vie de cette association très conviviale.

Les adhérents participent aux différentes activités proposées : réalisations d'aquarelles en atelier suivant les différentes techniques liées à cet art, sorties sur le terrain, expositions organisées dans la région dont Canta Rana'Expo à Chantraine. Et quand le temps et la disponibilité des membres le permettent, des sorties le week-end, très appréciées. Chacun étant aussi libre d'exposer dans tout établissement mis à disposition. L'association a ainsi organisé une exposition faite des meilleures réalisations de ses membres au Centre Culturel d'Epinal pendant une semaine.



Contact :

Association Eau & Transparence

Présidente : **Colette Lacroix.**

Adresse Mail : colettelacroix2@outlook.fr



A l'heure du sport

CHANTRAINE, une petite commune au niveau national mais reconnue internationalement pour ses événements sportifs....

Entourée de ses forêts, Chantraine est un lieu de départ pour toutes les activités nature, marche, VTT et course à pied, mais également un joli terrain de jeux, propice à l'organisation de manifestations.

En 2019, de nombreux événements sportifs se sont déroulés sur la commune.

L'ASM a organisé la traditionnelle marche de la santé.

Le très actif centre hippique organise, durant l'année, de nombreuses compétitions.

Une étape du championnat de France de VAE (Vélo à Assistance Electrique) s'est déroulée dans la forêt jouxtant la Maison Grandemange.



Le Judo-Club Chantrainois a organisé deux manifestations importantes en rassemblant notamment plus de 300 enfants des clubs vosgiens pour la Coupe de la Ville.

2283 participants (208 arrivants en 2009) ont franchi la ligne d'arrivée de la 10^e édition du Trail des Brosses, la plus grosse course du département des Vosges.

Le club d'orientation de Sanche y a mis en œuvre plusieurs compétitions de course d'orientation dans nos belles forêts.

Le 1^{er} mai fut la journée du VTT dans notre commune, avec un circuit en forêt tracé par le club « Les Amis du Velocio d'Epinal ».

Que dire sur les associations sportives ? Elles sont motivées et animent activement la vie de la cité.

Nous voulions remercier tous les bénévoles pour le travail accompli pendant cette année et espérons que la saison sportive 2020 sera encore plus riche que celle passée.

Quelques dates importantes de manifestations sportives à retenir pour 2020 :

Le 1^{er} mai : Journée du vélo, circuit VTT pour enfants et familles, randonnée VTT.

Le 6 juin : Cross des Ecoles avec la participation de tous les enfants de nos deux écoles.

Les 14 et 15 novembre : Le 11^e Trail des Brosses.

Toute personne désirant s'impliquer dans l'organisation de manifestations sportives est la bienvenue.
Merci de prendre contact avec les services de la mairie.

L'Adjoint à la vie associative et aux sports, Jean Pascal VALDENNAIRE

Du fitness avec l'association S&Fit

L'association S&Fit vous propose des activités fitness pour vous dépenser et vous amuser.

Depuis cette année, vous avez encore plus de choix au sein de la commune puisqu'au-delà du cardio-boxe et de la zumba, vous trouverez également du piloxing et du step qui se dérouleront le jeudi soir.

Au programme à Chantraine, à la Maison Charles Grandemange :

- le lundi, à 20h00, du Cardio-boxe,
- le jeudi, à 19h30, du Piloxing/Strong et, à 20h30, du step,
- le dimanche, à 9h45, du Cardio-boxe et, à 11h00, de la Zumba,
- le mercredi, vous aurez également accès aux cours qui ont lieu au cosec de Golbey avec de la Zumba à 19h30 et du Piloxing/Strong à 20h30.

Un programme qui permettra à ceux qui le souhaitent de se maintenir en forme dans la bonne ambiance et la convivialité.

Chacun peut venir essayer gratuitement les activités proposées avant de s'inscrire.

Des soirées « Marathon fitness » sont également organisées chaque année. L'occasion pour tous de se réunir, de s'amuser et de découvrir toutes les activités proposées au sein de l'association.

Informations et inscription à S and Fit :

s.and.fit@hotmail.fr ou 06/60/93/64/95.

En quoi consistent les différentes activités proposées par l'association ?



Le Piloxing® :

C'est un nouveau programme d'entraînement fitness interdisciplinaire, qui combine le « meilleur » de la boxe, du Pilates et de la danse.

L'activité est accessible à tous, quels que soient l'âge et la condition physique !

La Zumba® Fitness :

C'est une fête de fitness et de danse latine™ exaltante, efficace, facile à suivre, pour brûler des calories. En bref : un cours est composé d'environ 12 à 15 titres musicaux.

Le cardio-boxe :

Elle consiste à exécuter des techniques de boxe et d'art martial dans un ordre chorégraphié et en musique.

Le step :

Sur un step (genre de marche), vous réalisez des chorégraphies en musique.

Le strong by Zumba :

Associe des séquences d'entraînement au poids du corps, des exercices de renforcement musculaire et des activités centrées sur le cardio et la plio, le tout au rythme d'une musique originale spécialement élaborée pour être en parfaite synchro avec chaque mouvement. Chaque flexion, chaque fente, chaque burpee se fait au rythme de la musique pour vous pousser à tout donner jusqu'à la dernière mesure et au-delà.

Association Sports Multiples



Toujours plus dynamiques et de plus en plus prisés, les cours de fitness attirent les adeptes désireux d'entretenir leur forme physique.

L'esprit d'équipe génère un travail sérieux lors de séances régulières au cours desquelles de multiples exercices rythmés sont proposés dans une ambiance joyeuse et sans contrainte de résultat.

Cette année battant tout record d'affluence, la salle Serpolier s'avère bien adéquate pour permettre à tout le groupe de s'exprimer en cross-training, cardio-box ou renforcement musculaire, dans une atmosphère très conviviale appréciée de tous.

Les cours ont lieu les lundi à 18h30 et mercredi à 18h15.

Vous y serez les bienvenus !

Notre association organise aussi, chaque année et en adéquation avec la Fédération Française de Cardiologie, le Parcours du Cœur, marche familiale sur chemins balisés en forêt. Le succès de cette manifestation reste tributaire de la météo... Réservez, d'ores et déjà, le dimanche 5 avril 2020 (détails fournis ultérieurement).

Je suis toujours disponible pour tout renseignement. N'hésitez pas à me contacter (03.29.35.51.09).

A bientôt !

La Présidente,
Noëlle ROMMEVAUX



ASSOCIATIONS SPORTIVES

All Dances 2018-2019-2020

C'est devant un théâtre de la Rotonde de Capavenir-Vosges bondé que les adhérents des All Dances ont performé, le **29 juin 2019**, pour le traditionnel Gala de fin d'année. Sabrina Fade, entourée de ses coachs plus motivés que jamais, a fait danser petits et grands autour du thème des « séries et sagas » pour un spectacle haut en couleurs de plus de trois heures.

C'est à nouveau au mois de juin que le gala aura lieu cette année. Retenez bien la date, c'est facile : **le 20 juin 2020** ! Et rien de mieux pour fêter ces chiffres ronds qu'un petit best-of des meilleurs thèmes passés ! Autour de Disney, des 7 péchés capitaux ou encore de New York, les coachs toujours plus nombreux - Morgane, Justine, Clémence V., Romain, Lucas et Clémence A. - sont déjà en train d'imaginer les chorégraphies qui vous feront rêver, comme chaque année.

Quelques autres dates à retenir :

- **Le 5 octobre**, les seize filles de la Formation Rock Filles Adultes ont été sélectionnées et participeront au championnat du monde à Prague. Tous les All Dances les soutiennent et espèrent un résultat à la hauteur de celui de l'an passé ; pour leur première sélection, en 2018, les filles avaient terminé sixièmes de la coupe de France en Belgique.
- **Le 15 février**, le club organise une compétition de rock de la Fédération Française de Danse à Hadol, compétition régionale et nationale, sélective pour le championnat de France 2020.
- Une compétition de la France Danse Organisation de hip hop, danse show, disco, sélective pour la coupe de France, sera organisée **en avril**.
- Vous pouvez également retrouver l'équipe de démonstrateurs, en décembre, aux différentes **fêtes de St Nicolas** d'Epinal et des environs !

Quelques résultats :

- En FFD, Champions de France 2019 : Elodie Pierre et Louis Golly en rock acrobatique débutant / Manon Mura et Lucie Astoin en Rock Filles Adultes Intermédiaire.
- En FDO, Vainqueurs de la Coupe de France 2019 : Clémence Adam en Solo Dance show Adultes et en Duo Rock piétiné adultes avec sa partenaire Jeanne Dieudonné, Kenji Fade et Emma Canton en Duo Rock piétiné enfants, Emmy Geoffroy et Maëlyss Witz en Duo Hip hop Enfants.

Vous pouvez rejoindre les All dances à tout moment sur Hadol, Chantraine ou Les Forges et, nouveauté cette année, **le samedi matin à la patinoire d'Epinal** ! Quels que soient votre niveau et votre âge, le club se diversifie et s'ouvre à toutes les possibilités en répartissant entre ses coachs les différents styles de danse. Des tout-petits de 4 ans aux adultes de 77 ans, seul ou à plusieurs... Chez All dances, c'est à chacun son style et à chacun sa danse !

—> Les All Dances sont à la recherche d'un Service Civique pour 2019-2020 ! Si tu as entre 16 et 25 ans, un attrait pour la danse et des compétences (ou une grosse envie d'apprendre) en communication, réseaux sociaux ou encore en création d'affiches, n'hésite pas à contacter Sabrina pour rejoindre l'équipe !

Sabrina Fade : 06 14 89 45 99

alldancesclub@gmail.com

<https://www.facebook.com/alldances88/>



L'Association Spinalienne de Gymnastique Volontaire et Aurélie Enrione

ou la passion du sport et plus particulièrement le fitness à la Maison Grandemange le mercredi à 18h45 :

« Après avoir pratiqué le fitness comme adhérente pendant plusieurs années et ayant toujours eu un attrait pour l'animation, j'ai eu l'idée de donner, à mon tour, des cours. Après avis et conseils d'une animatrice sportive, j'ai décidé de me lancer dans une formation et me suis dirigée vers le CQP (certificat qualification professionnelle spécialisé dans le sport).

Ensuite tout a été très vite : la formation, les stages et l'obtention du diplôme.

Puis, par l'intermédiaire de Chantal, une de mes formatrices au CQP, j'ai postulé à l'A.S.G.V. et, depuis septembre 2018, je propose, tous les mercredis soir, un cours à Chantraine.

Après un temps d'adaptation, je suis ravie de retrouver mon public chaque semaine. »



Pour rappel : le **pass annuel illimité de l'A.S.G.V.** est de 120 € (jeunes 16/25 ans : 70 €) et donne accès à 46 créneaux hebdomadaires pour 52 heures d'animation sportive dans 17 lieux de pratique différents et ce, pendant une saison de 34 semaines (hors vacances scolaires).

Sur la commune de Chantraine, sont proposés :

- Musculation, FAC, cardio, stretching et gym douce : les lundi 18h30, mercredi 18h45 et vendredi 19h00 à la salle Micheline Leclerc de la Maison Charles Grandemange ;
- Acti'March, marche nordique, Gym Oxygène et randonnée pédestre.

Pour tous renseignements :

mercredi matin, téléphone : 03 29 82 98 30

ou asgv88@sfr.fr et internet : <http://asgv88.wix.com/asgv88>

facebook Asgv Asgv



« L'Equ'Crin d'Olima »

Une année 2019 riche en nouveautés et une année 2020 qui promet de beaux événements !



Deuxième édition de la grande finale des Olympiades de l'Equ'Crin d'Olima : juin 2019

Pour la deuxième année consécutive, le club a proposé huit olympiades tout au long de l'année scolaire. Ces rencontres entre les cavaliers, en interne, se sont clôturées par une Grande Finale des Olympiades qui a eu lieu sur deux jours. Tout au long de ce week-end, les cavaliers de tous les âges et de tous les niveaux se sont mesurés, par équipes, sur différentes disciplines équestres mais aussi créatives et artistiques (Obstacle, Pony-games, Equifun, Equifeel, Horse-Run – course à pied à côté du poney – Tir à l'Arc à cheval, création de mannequin/poney, grand Flash Mob, ...). Ces rencontres, qui clôturent l'année sportive des cavaliers, permettent à ces derniers de découvrir et redécouvrir les disciplines proposées par l'Equ'Crin d'Olima. Le projet est reconduit, pour une troisième édition encore pleine de surprises !



démonstrations plus impressionnantes les unes que les autres, a ravi tous les spectateurs présents ce soir-là.

Championnat de France Lamotte Beuveron- Pony-Games et Hunter : juillet 2019



Six équipes de cavaliers ont représenté les couleurs de l'Equ'Crin en juillet, lors des championnats de France de Pony games, et ils ont fait honneur au club en remportant la 3^e place du podium.

Pour la première fois, l'Equ'Crin d'Olima a été mis en lumière par sept cavalières en Hunter aux championnats de France 2019.

En 2020, l'Equ'Crin participe aux championnats en Pony-Games et en Hunter pour la deuxième année. Mais c'est en Tir à l'Arc à Cheval et en Equifun que l'Equ'Crin figurera pour la première fois.

Grand jeu d'Halloween :



En novembre 2019 le club a, de nouveau, proposé à ses adhérents, ainsi qu'aux extérieurs, un grand jeu d'Halloween avec, au programme, une dizaine d'activités à poney et à pied : parcours

de maniabilité Equifun à poney, voltige, maniabilité à pied avec le poney, quizz, recherche d'objets dans une pièce noire... L'imagination de l'équipe de l'Equ'Crin a une nouvelle fois été mise à l'épreuve pour ce jeu, pour le plus grand bonheur des participants.

7^{èmes} Olympiades : 17 novembre 2019

L'Equ'Crin d'Olima a ouvert la saison 2019/2020 par ses premières olympiades : Pony Games et Equifeel, les deux disciplines phares du club. Les cavaliers ont pu, dans un premier temps, travailler la connexion avec leur cheval en Equifeel puis démontrer leur dextérité et rapidité en Pony-Games.



Médiévalon : 28 juin 2020

L'Equ'Crin d'Olima innove en organisant, en partenariat avec l'Association Les Amis des Lévriers, sa première fête Médiévale le 28 juin 2020. Au programme : des artisans, des démonstrations équestres réalisées par les cavaliers de l'Equ'Crin, des courses de lévriers présentées par les Amis des Lévriers, des démonstrations équestres par une troupe amateur Bandido et Compagnie (poste hongroise, voltige, déambulation en tout genre, ...).

Le vendredi 26 juin 2020, l'Equ'Crin d'Olima accueillera les écoles dans le cadre de la fête médiévale en leur proposant différentes activités à thème.



Spectacle équestre « Fantaisies Equestres » : 22 juin 2019



Marie et Charly des Ecuries du Cerneux nous ont proposé des démonstrations en liberté, de la voltige cosaque, des figures de haute école et des numéros de mini-shetlands. Ce spectacle, tout en poésie et en



Le Judo club de Chantraine à la rentrée 2019



Jigorō Kanō, le fondateur du judo pratiqua plusieurs sports avant de découvrir le ju-jitsu qu'il va transformer en un moyen d'éducation du corps et de l'esprit, une « voie » d'apprentissage de la vie « Ju-do » (Voie de la souplesse). En 1882, à l'âge de 22 ans, il crée dans un temple à Tokyo sa première école, le Kodokan, « **Bâtiment pour l'Enseignement de la Voie** », recensant neuf élèves. Il appuie sa pédagogie sur toute une collection de proverbes et plus d'un siècle après nous pouvons encore nous en inspirer dans les sections du judo club de Chantraine :

Au baby-judo :

On ne peut admirer en même temps la lune, la neige et les fleurs.

Le baby judo permet aux 4/5 ans d'apprendre à partager dans les jeux, de passer de la collaboration à l'opposition puis à la confrontation, de pratiquer le respect et l'écoute d'autrui.

Avec quatorze enfants à la rentrée 2019, il se déroule les mercredis de 17h15 à 18h15 et les vendredis de 18h00 à 19h00.

Le judo enfants 6/8 ans :

C'est en pliant que la souple branche de cerisier se débarrasse de l'adversaire hivernal dont le poids brise les branches rigides.

Avec vingt-cinq licenciés, ce groupe s'entraîne les mardis de 17h15 à 18h15 et mercredis de 14h30 à 15h30.

Le judo enfants 9/12 ans :

Il faut avoir la souplesse du saule, la résistance de l'osier et la modestie du lotus.

Le groupe compte vingt-quatre licenciés qui se retrouvent les mardis (18h30-19h45) et les mercredis (15h45-17h00).

Le judo ados-adultes :

Une heure de pratique, faite avec sincérité, vaut mieux qu'une semaine de mauvais randoris.

Il réunit trente-deux licenciés les mardis et vendredis de 20h00 à 21h30.



Convivialité

Le taïso : *Appuie-toi sur ta canne et non sur les autres. Qui s'est brûlé la langue à la soupe chaude souffle pour refroidir la salade.*

Le taïso est, à l'origine, une activité préparatoire au judo qui est devenue une activité en elle-même, visant à développer ses facultés motrices, améliorer sa santé, se muscler, s'étirer et se relaxer. Vingt-et-un licenciés adultes se retrouvent les mercredis de 18h30 à 19h30 et les vendredis de 19h à 20h.

Comme les années précédentes, le club organise aussi :

- **Les stages enfants judo et multisports** pendant la deuxième semaine des petites vacances scolaires (en commençant par deux jours à la Toussaint).
- **Le tournoi de Chantraine** qui a eu lieu les 19 et 20 octobre 2019 et auquel ont participé huit clubs extérieurs.
- **Les actions habituelles de l'année :** Téléthon, Père Noël, Galettes des rois...

Un bref tour d'horizon de la saison 2018/2019 :

La perfection ne consiste pas à faire des choses extraordinaires mais à faire des choses ordinaires de façon extraordinaire.

Il faut souligner l'investissement des bénévoles, des familles pour faire vivre le club et celui des jeunes judokas pour se qualifier dans les compétitions avec des résultats très satisfaisants : deux participants au championnat de France cadets (Pauline Gadonneix, Paul Flageollet). Nous avons aussi formé quatre ceintures noires 1^o dan et une 2^o dan (Matthias Grün) et six sont en préparation cette année.

Les prochains rendez-vous :

La rencontre « Galette » et l'Assemblée Générale auront lieu respectivement les mardi 9 janvier et vendredi 5 juin 2020. D'autres rendez-vous seront sûrement fixés...

A suivre sur facebook :
[judoclubdechantraine](https://www.facebook.com/judoclubdechantraine)
tel : 06 95 97 40 93.



5 jeunes ceintures noires



Coupe de Chantraine

Raid Team Organisation Olima – RT2o

L'année 2019, une année légendaire pour l'équipe RT2O ! C'était le 10^e anniversaire du Trail des Brosses, plus grosse course non seulement du Département, mais également de la région grand EST.

L'association, très active dans l'animation de la commune, compte aujourd'hui plus de 120 bénévoles, dont de nombreux habitants de Chantraine.

Son bon esprit et son dynamisme font que la team RT2o est connue dans toute la région grand EST. Bien sûr, les résultats de ses sportifs et la notoriété de ses organisations contribuent amplement à cet écho positif.

Les 7^e Foulées de Bouzey n'ont pas eu lieu pour des raisons logistiques. En effet, nous avons été obligés de décaler la date de l'événement, ce qui a engendré des difficultés concernant la sécurité. Aussi, nous avons pris la sage décision de reporter l'épreuve en 2020.

Le 14 avril, quelques coureurs ont participé au Marathon de Paris.

Le 13 et 14 septembre, Guy PERRIN et Laurent WEESTEEN se sont engagés sur les 200 km de l'Infernal Trail.

Laurent, nous a fait vibrer pendant 37 heures en tête de course, pour terminer à la 4^e place au scratch.

Guy termina, pour la seconde fois, l'épreuve mythique du 200 km.

Sylvain VERNHES, nouveau chantrainois et jeune coureur, a terminé son premier 70 km.

Les 16 et 17 novembre, 2400 compétiteurs se sont lancés sur les différents tracés du **Trail des Brosses** mis en place par l'équipe organisatrice. La disposition du village départ et arrivée avait pris une allure différente des autres années pour pouvoir accueillir les compétiteurs dans d'agréables conditions.

L'endroit est stratégique, idéal pour la pratique de cette activité et permettant d'accueillir beaucoup de traileurs.

Trois parcours étaient proposés aux coureurs, 14, 22 et 35 km, avec un dénivelé positif allant de 650 à 1450 mètres. Circuits souvent très techniques, dignent de porter leur appellation « trail », avec une enfilade de montées à plus de 27 % et notamment une nouvelle ligne de départ dans le milieu de la côte des Brosses.

De nombreux habitants de la commune ont participé à ce mythique « Trail des brosses » avec d'autres participants venus de très loin. Huit nations étrangères ont été enregistrées sur l'ensemble des épreuves.

Guillaume DUSSART, un local, a été de nouveau victorieux, et pour la quatrième fois, sur l'épreuve des 35 Km.



Merci à tous les CHANTRAINOIS, à tous les élus et à la Grenouille Buissonnière pour leur implication dans cette somptueuse organisation. Sans les 120 bénévoles, une telle épreuve ne serait pas ce qu'elle est devenue !!!! L'équipe n'arrête pas de grandir puisque, comme chaque année, des Chantrainois viennent rejoindre l'organisation.

Dates à retenir pour 2020 :

Dimanche 17 mai, **course autour du lac de Bouzey**
www.fouleesdebouzey.fr

Samedi 14 et dimanche 15 novembre, **11^{ème} édition du Trail des Brosses** www.traildesbrosses

Entraînements :

Lundi – mercredi – vendredi à 18h30 - Maison Charles Grandemange.

Dimanche VTT à 9h00 - Parcours santé de Chantraine l'hiver et Vélo route à partir du printemps.

Nous vous invitons à découvrir notre site, un moyen d'apprécier notre association et de, peut-être, y adhérer.

Pour tout renseignement :

rt2o@orange.fr ou www.raidolima.com

Jean Pascal VALDENNAIRE 06 80 16 76 14





INFOS ADMINISTRATIVES

HORAIRES D'OUVERTURE

La Mairie principale

7 impasse Payonne (03 29 69 19 19)

est ouverte du

lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30.

La Mairie Annexe/Agence Postale Communale du Rond-point

de Chantraine (03 29 35 41 66) est ouverte :

- le lundi de 14 h 30 à 18 h,

- du mardi au vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h 15,

- le samedi matin de 9 h à 12 h.

LES PIÈCES D'IDENTITÉ

Toutes les demandes et remises de passeports et/ou de cartes d'identité se font uniquement sur rendez-vous à la Mairie Annexe, au rond-point de Chantraine.

Lors des remises de CNI et/ou de passeport (pour les personnes majeures), SEUL le titulaire peut retirer sa pièce d'identité. Aucune dérogation ne sera acceptée.

Les formulaires papier ne sont plus en vigueur. Vous devez faire la pré-demande sur le site :

<https://passeport.ants.gouv.fr/Vos-demarches/Realiser-une-pre-demande-de-passeport>

ou

<https://passeport.ants.gouv.fr/Vos-demarches/Realiser-une-pre-demande-de-carte-nationale-d-identite-CNI>.

Après validation, un numéro de dossier vous sera attribué. Il vous sera réclamé lors de votre rendez-vous.

Pour information : les personnes qui n'ont pas accès à internet peuvent se rendre dans les Maisons de Services pour effectuer leur pré-demande. Les plus proches se situent à Epinal, Girancourt, Darney et Xertigny.

La personne faisant la demande doit être obligatoirement présente le jour du rendez-vous avec le dossier complet et le numéro de dossier.

LA CARTE D'IDENTITÉ (CNI)

Depuis le 1^{er} janvier 2014, la durée de validité de la carte d'identité est passée de 10 ans à 15 ans pour les personnes majeures (plus de 18 ans).

Si votre CNI a été délivrée **entre le 1^{er} janvier 2004 et le 31 décembre 2013**, la prolongation de 5 ans est automatique (décret 2013-1188 du 18 décembre 2013).



RECENSEMENT
de la population 2020
www.le-recensement-et-moi.fr

DES CHIFFRES AUJOURD'HUI
POUR CONSTRUIRE DEMAIN

C'EST UTILE

Le recensement permet de connaître le nombre de personnes qui vivent en France. Il détermine la population officielle de chaque commune. Ses résultats sont utilisés pour calculer la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. La connaissance précise de la répartition de la population sur le territoire et de son évolution permet d'ajuster l'action publique aux besoins de la population en matière d'équipements collectifs (écoles, maisons de retraite, etc.), de programmes de rénovation des quartiers, de moyens de transport à développer...

C'EST SIMPLE

Un agent recenseur, recruté par votre mairie, vous remettra vos codes de connexion pour vous faire recenser en ligne. Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, il vous remettra des questionnaires papier qu'il viendra récupérer à un moment convenu avec vous.

C'EST SÛR

Le recensement se déroule selon des procédures approuvées par la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL). Le traitement des questionnaires est mené de manière strictement confidentielle, votre nom et votre adresse ne sont pas enregistrés et ne sont pas conservés dans les bases de données. Enfin, toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.

LE RECENSEMENT SUR INTERNET : C'EST ENCORE PLUS SIMPLE !

Plus de 60% des personnes recensées ont répondu en ligne en 2019.

Pour en savoir plus, vous pouvez vous adresser à votre mairie ou vous rendre sur www.le-recensement-et-moi.fr

Le recensement de la population est gratuit, ne répondez pas aux sites qui vous réclameraient de l'argent.



LE RECENSEMENT SE DÉROULE DANS VOTRE COMMUNE DU 16 JANVIER AU 15 FÉVRIER 2020

SE FAIRE RECENSER EST UN GESTE CIVIQUE, SIMPLE ET UTILE À TOUS

www.le-recensement-et-moi.fr



Suite aux difficultés rencontrées par les citoyens français à l'étranger lors de la présentation d'un titre dont la date d'expiration visible ne correspond pas à la date d'expiration légale, il a été convenu de renouveler les CNI par anticipation, selon les règles suivantes :

- l'usager ne doit pas être en possession d'un passeport en cours de validité,
- il doit justifier d'une intention de voyage dans un pays acceptant la CNI comme document de voyage.

LES EXTRAITS D'ACTES D'ETAT CIVIL

Les extraits d'actes de naissance et de mariage sont délivrés gratuitement, mais uniquement par la mairie du lieu de naissance et de mariage. Vous pouvez également faire votre demande sur le site internet de la mairie : www.mairie-chantraine.fr (rubrique « **démarches** ») ou sur le site : www.service-public.fr

Les extraits d'actes de décès peuvent être établis, toujours à titre gratuit, par la mairie du lieu de décès mais aussi par celle du domicile de la personne décédée.

Pour les français nés ou mariés à l'étranger, les actes d'état civil doivent être demandés au **Ministère des Affaires Etrangères, Service Central de l'Etat Civil, 11 rue de la Maison Blanche - 44941 NANTES Cedex 09.**

LE PACTE CIVIL DE SOLIDARITÉ (PACS)

La loi n° 2016-1547 du 18 novembre 2016 de modernisation de la justice du XXI^e siècle prévoit de transférer à l'officier d'état civil de la mairie les missions du tribunal d'instance en matière de PACS. Depuis le 1^{er} novembre 2017 les dossiers de PACS sont traités par la mairie de domiciliation.

Le Pacs est un contrat. Il est conclu entre deux personnes de même sexe ou de sexe différent. Pour conclure, les partenaires doivent remplir certaines conditions et rédiger une convention, que les partenaires doivent faire enregistrer en mairie (commune dans laquelle les partenaires déclarent fixer leur résidence commune).

La liste des pièces à fournir est à retirer à l'accueil de la mairie ou sur le site de la mairie.

Les CERFA de déclaration conjointe de PACS et de convention type de PACS sont à télécharger sur le site service-public.fr.

Pour toute demande de dissolution de PACS, se rendre à la mairie d'enregistrement du PACS pour retirer un formulaire ou le télécharger sur le site service-public.fr.

RECENSEMENT MILITAIRE (ou recensement citoyen)

Est concerné tout jeune français âgé de 16 ans à 25 ans qui doit faire la démarche lui-même ou par l'intermédiaire de son représentant légal. Un français de naissance doit se faire recenser entre le jour de ses 16 ans et le dernier jour du 3^e mois qui suit celui de l'anniversaire.

Se rendre à la mairie du domicile muni de votre pièce d'identité, du livret de famille, ou sur le site de la mairie www.mairie-chantraine.fr, ou sur le site : www.service-public.fr (penser à numériser les pièces justificatives).

Suite à votre inscription, il vous sera remis en mairie une attestation (attention à bien la conserver – aucun duplicata ne vous sera délivré ; en cas de perte il faudra prendre contact avec le Centre de Service National à Nancy) qui est nécessaire pour se présenter aux examens (baccalauréat, permis de conduire) et concours publics avant l'âge de 25 ans. Une convocation du Centre du Service National sera envoyée à votre domicile.

ÉLECTIONS

Petit rappel : élections municipales le 15 mars 2020 (1^{er} tour)

—> **fin des inscriptions le 7 février 2020**

Toute inscription après cette date ne permettra pas de voter à ce scrutin.

La circulaire ministérielle du 12 juillet 2018 indique que la loi n° 2016-1048 du 1^{er} août 2016 rénovant les modalités d'inscription sur les listes électorales réforme intégralement les modalités de gestion des listes électorales et crée un répertoire électoral unique (**REU**) dont la tenue est confiée à l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE).

Depuis le 1^{er} janvier 2019, la réforme est entrée en vigueur.

Pour information, tout changement d'adresse au sein de la commune (changement de rue) doit être signalé en mairie pour la bonne tenue des listes électorales avec justificatif d'adresse.

Vous pouvez vérifier votre inscription sur la liste électorale directement sur :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE>

QUAND S'INSCRIRE ?

Les demandes d'inscription sur les listes électorales peuvent être déposées tout au long de l'année. Sauf en cas de scrutin, les demandes devront être déposées au plus tard le sixième vendredi précédant le premier tour.

Pour pouvoir voter, il faut être inscrit sur les listes électorales. L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans qui ont procédé aux formalités de recensement à l'âge de 16 ans.

CONDITIONS POUR ETRE INSCRIT SUR UNE LISTE ELECTORALE :

En qualité d'électeurs :

- avoir 18 ans la veille du 1^{er} tour de scrutin (majorité entre les deux tours : possibilité de voter),
- être de nationalité française,
- jouir de ses droits civils et politiques.

L'attache avec la commune :

- domicile réel ou résidence (jeune de 26 ans),
- qualité de contribuable (depuis 2 ans et non plus 5 ans),
- qualité de gérant ou associé majoritaire ou unique.

OU S'INSCRIRE ?

- A la mairie de votre domicile,
- A la mairie d'une commune dans laquelle vous êtes assujetti aux impôts depuis au moins 2 ans sans interruption lors de votre demande d'inscription,



INFOS ADMINISTRATIVES

- A la mairie de votre résidence, si vous y résidez de manière effective et continue depuis au moins 6 mois à la date du dépôt de la demande d'inscription sur la liste électorale,
- A la mairie de la commune où vous êtes assujetti à résidence obligatoire des fonctionnaires.

COMMENT S'INSCRIRE ?

Modalités :

- en se rendant à la mairie munie des pièces justificatives,
- par courrier (joindre le cerfa 12669*02 et les pièces exigées) à l'adresse suivante :

Mairie de Chantraine
Service Elections
7 impasse Payonne
88000 CHANTRAINE

- par internet, en utilisant le téléservice proposé par mon-service-public.tfr,
- par message électronique :
contact@mairie-chantraine.fr (en n'oubliant pas de joindre les pièces justificatives demandées).

PIECES A FOURNIR

Vous trouverez le détail des pièces justificatives en vous connectant sur le site de la commune

<https://www.mairie-chantraine.fr/fr/article/demarches-elections>

Changement pour les jeunes de moins de 26 ans qui souhaitent être inscrits sur la liste électorale du domicile réel de leurs parents ou y habitent depuis 6 mois au moins. Ils doivent présenter les documents suivants :

- > **document de moins de 3 mois attestant du domicile réel des parents dans la commune,**
- > **document attestant du lien de filiation (copie du livret de famille, acte de naissance avec indication de la filiation etc.)**

PASS COMMUNAUTAIRE

Le pass communautaire est **gratuit**, valable 2 ans à partir de la date de délivrance et individuel (un pass par membre de la famille). Il est remis à tous les habitants des communes de la Communauté d'Agglomération d'Epinal. Il permet de bénéficier de tarifs préférentiels sur les activités sportives et culturelles de la CAE (piscine, patinoire, BMI,...).

Pour disposer du pass communautaire, il vous suffit de vous rendre à la mairie de votre domicile muni des pièces suivantes :

- une photo d'identité,
- une carte d'identité ou un permis de conduire pour les adultes et livret de famille pour les mineurs et les étudiants de moins de 25 ans,
- la taxe d'habitation ou foncière (de la résidence principale en cours de validité) - si vous êtes nouvel habitant : bail ou acte authentique d'achat de l'habitation,
- une carte étudiant pour les étudiants de moins de 25 ans.

Rappels de bonne conduite en société

Poubelles

Les poubelles doivent être déposées le jour même, peu de temps avant le ramassage. Il est en effet important d'éviter que les sacs soient éventrés par les animaux. Les poubelles doivent être retirées des trottoirs le plus rapidement possible après le passage des éboueurs afin d'éviter toute gêne et pour des raisons esthétiques et d'hygiène.

Petit rappel :

collecte des déchets (tri) **le jeudi matin à partir de 5 h** et ramassage des ordures ménagères **le jeudi en soirée.**

Pour toute demande de conteneur poubelle merci de vous rapprocher des services du SICOVAD par téléphone au 03 29 31 33 75.

Objets encombrants

Le SICOVAD, en partenariat avec l'association AMI, a lancé en 2016 la collecte gratuite sur demande une fois/an/habitation, dans la limite d'un enlèvement inférieur à 2 m³. Vous pouvez faire la demande en ligne sur le site www.encombrants.sicovad.fr ou par téléphone au 03 55 19 00 20.

Trottoirs

Est-il nécessaire de rappeler que les trottoirs sont destinés aux piétons et non aux véhicules ? Le stationnement sur les trottoirs est effectivement interdit, et à plus forte raison la circulation sur les trottoirs.

Déneigement

Pour une raison de sécurité et de civisme, n'oubliez pas de déneiger vos trottoirs, sans oublier l'aide indispensable à apporter aux personnes âgées. C'est l'occasion de marquer votre solidarité de voisinage.

Chiens

En agglomération, les chiens doivent être tenus en laisse.

En forêt, il faut se référer aux codes suivants :

Code Rural - Article 213-2 : Il est interdit de laisser divaguer son chien ou chat. Est considéré en état de divagation tout chien qui, en dehors d'une action de chasse ou de la garde d'un troupeau, n'est plus sous la surveillance effective de son maître, se trouve hors de portée de voix de celui-ci ou de tout instrument sonore permettant son rappel, ou qui est éloigné de son propriétaire ou de la personne qui en est responsable d'une distance dépassant les cent mètres. Tout chien abandonné, livré à son seul instinct, est en état de divagation.

Code pénal - Article R 622-2 : Le fait, par le gardien d'un animal susceptible de présenter un danger pour les personnes, de laisser divaguer cet animal est puni de l'amende prévue pour les contraventions de la 2^e classe.

Respecter les propriétés privées qui ne sont pas des « parcs pour chiens ».

De plus, il est rappelé que des totems « TOUTOUNET » (distributeurs de sacs pour déjections canines) sont à disposition place de l'Eglise, au carrefour des rues Français et des Jardins et au Square Cantarana (rue des Elfes).

MERCI à tous de bien vouloir respecter ces règles élémentaires de sécurité et de civisme.

LE SAVIEZ VOUS ?

Les origines de Chantraine

La commune de Chantraine est née le 5 avril 1892. Auparavant, le territoire qui la constitue faisait partie de la commune des Forges, cette dernière étant elle-même issue du Ban d'Uxegney, dépendant de la seigneurie de Darnieulles. La séparation d'avec la commune des Forges répondait aux problèmes de dissension entre le village agricole traditionnel des Forges et les nouveaux habitants des quartiers ouvriers des secteurs des Brosses et de la route de Bains, à la sortie de la ville d'Épinal. Le nom de « Chantraine » a été préféré à celui de « Les Brosses ». Chantraine viendrait du latin CANTA-RANA, c'est à dire « chante grenouille ». Les grenouilles devaient être certainement très présentes, notamment dans la vallée d'Olima.

Les maires successifs

Depuis sa création en 1892, la commune a été administrée par 17 Maires, le premier Maire a été Monsieur François SERPOLIER, de 1892 à 1894.

Les cinq derniers maires ont été :

- De mars 1961 à mars 1977 : Monsieur Robert ABBA
- De mars 1977 à mars 1989 : Monsieur Rolland MARCHAL
- De mars 1989 à juin 1995 : Monsieur René PICARDEL
- De juin 1995 à novembre 2019 : Monsieur François DIOT (décédé le 26 novembre)
- et Madame Brigitte Gille élue le 6 décembre 2019.

Personnalités marquantes liées à la commune

Charles Grandemange (1834-1870).

Handicapé de naissance, né sans bras ni jambes, calculateur prodige, mathématicien reconnu et auteur d'un Traité d'arithmétique théorique, pratique et mental.

Il est en fait né à la Tranchée-de-Bains qui était encore, à sa naissance, rattachée à la commune des Forges.

La ville de Chantraine lui rend hommage par la construction de la maison des associations baptisée « *Maison Charles Grandemange* » inaugurée par le Député-Maire et Président de l'Assemblée Nationale, Philippe SEGUIN, le 13 octobre 1995.

La superficie de la commune

La superficie est de 620 ha (6.2 km²) dont 160 ha de forêt communale et 200 ha de forêt domaniale.

La forêt est un atout pour l'attractivité de la commune. Sa proximité offre un cadre de vie recherché par les habitants et les amoureux de la nature. Notre forêt, autour de Chantraine, est appréciée pour les promenades en famille, les pratiques sportives comme le footing, le vélo tout terrain, parfois le ski de fond, et pour l'organisation de diverses compétitions sportives comme le Trail des Brosses ou les courses d'orientation et de VTT.

La population de Chantraine et son évolution

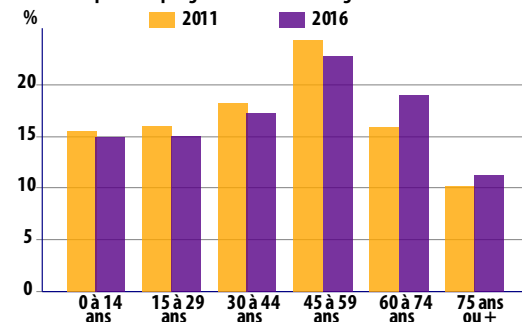
Une évolution constante de la démographie

- En 1896 : 1394 habitants
- En 1946 : 2350 habitants

- En 2005 : 3005 habitants
- En 2011 : 3150 habitants
- En 2016 : 3194 habitants

En 2016, la population de Chantraine est composée de 1543 hommes et 1651 femmes. On recense davantage de séniors de plus de 60 ans (963 habitants) que de jeunes de moins de 20 ans (663 habitants), tendance supérieure à celle du canton.

POP G2 - Population par grandes tranches d'âges



La population par tranche d'âge en 2016

Tranche d'âge	Habitants	%
0 à 19 ans	663	20,8 %
20 à 64 ans	1809	56,6 %
Plus 65 ans	721	22,6 %
Total	3194	100 %

Le nombre de ménages en 2016 est d'environ 1586 ce qui représente 2,06 personnes par foyer.

En 1970, ce nombre était de 3 personnes par logement occupé. En conséquence, le desserrement des ménages a induit la nécessité, pour maintenir le niveau de population de Chantraine, de construire des logements neufs. Sur la période 2006/2019, ce sont environ 210 logements qui ont été construits.

Sur l'ensemble des 1586 ménages, environ 629 personnes vivent seules, soit environ 40 % des ménages, ce qui représente 20 % de la population.

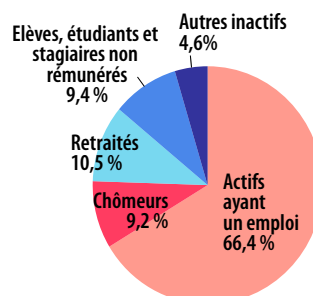
Il y a, sur Chantraine, 230 logements dits sociaux soit 15 % du nombre total des logements, y compris les logements vacants.

La nature des logements se répartit comme suit :

- 58,6 % en logements dans des immeubles collectifs
- 41,3 % en maisons individuelles.

La population de Chantraine par type d'activité en 2016

EMP G1 - Population de 15 à 64 ans par type d'activité en 2016



LE SAVIEZ VOUS ? suite

L'appartenance territoriale de CHANTRAINE

La commune de Chantraine est incluse dans le périmètre du Schéma de Cohérence Territoriale des Vosges Centrales (SCOT) et, depuis 2013, dans la Communauté d'Agglomération d'Epinal (CAE).

Le Maire et des élus représentent la commune de Chantraine au sein de ces deux structures intercommunales. La commune est donc associée aux décisions qui y sont prises.

Le SCOT des Vosges Centrales

couvre un territoire peuplé de 136 660 âmes. Ce n'est pas une collectivité territoriale mais un regroupement de 154 communes des Vosges Centrales. Il propose des orientations d'aménagement et de développement équilibrées et cohérentes sur son territoire avec, comme double ambition, de renforcer l'attractivité des Vosges centrales et d'atteindre l'autonomie énergétique en 2050. Pour cela, le SCOT fixe les objectifs suivants : faciliter l'accueil des entreprises, renforcer l'attractivité du territoire, évaluer les besoins en logements, promouvoir le tourisme, protéger les espaces, structurer le commerce, faciliter la mobilité et produire des énergies renouvelables.

Son périmètre couvre la totalité de la Communauté d'Agglomération d'Epinal et de la Communauté de Communes de Mirecourt.

La CAE

est un Etablissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) regroupant 78 communes (116 338 habitants) afin d'exercer certaines de leurs compétences en commun :

- L'aménagement du territoire.
- Le développement économique, le tourisme, l'enseignement supérieur et la vie universitaire.
- Les services à la population : l'action sociale, la petite enfance, la politique de la ville, la politique de l'habitat, du transport et de la transition énergétique.
- La construction et l'aménagement des grands équipements sportifs et culturels.
- Le service public de l'assainissement, depuis le 1^{er} janvier 2019, et celui du service public de l'eau au 1^{er} janvier 2020.

Pour vous au quotidien, la Communauté d'Agglomération d'Epinal (CAE) c'est notamment :

- L'enseignement artistique (940 élèves au conservatoire de musique) et universitaire.
- La culture (Médiathèque, la Rotonde, Scène Vosges, la Souris Verte, Salles de spectacles, Théâtre d'Epinal, etc).
- La petite enfance, l'accueil en crèche de 1300 enfants et 1900 enfants accueillis par 900 assistantes maternelles.
- Les aides à l'amélioration de l'habitat, l'ambition étant d'aider à la rénovation d'environ 700 logements, avec 10 000 € en moyenne d'aides par logement).
- Les équipements sportifs (les piscines et la patinoire d'Epinal, les terrains de foot).
- Le PASS Communautaire (19 000 PASS attribués sur l'agglomération, dont 710 aux habitants de Chantraine. Il donne un accès aux équipements communautaires).
- Le Centre des Congrès (12 000 m²).
- Le plan d'eau de Bouzey et sa base de loisirs Roland Naudin.

Pour plus d'informations sur la commune,
n'hésitez pas à consulter le **site officiel internet de la commune.**

Sur tous les moteurs de recherche en ligne,
comme « Google », vous tapez « site mairie de chantraine ».

Marc BARBAUX,
Adjoint au Maire



NUMÉROS UTILES

SAPEURS-POMPIERS 18

GENDARMERIE 17

SAMU 15

Numéro d'urgence (norme européenne) 112

C'est le numéro d'urgence à utiliser lorsqu'on appelle depuis un téléphone mobile.

Ce numéro est valable pour les cas relevant du 17 ou du 18.

CENTRE ANTI-POISONS 03 83 32 36 36

ÉTABLISSEMENTS HOSPITALIERS

Centre Hospitalier Emile Durkheim 03 29 68 70 00

Clinique Le Ligne Bleue 03 29 68 60 60

CORRESPONDANTS DE PRESSE

Vosges Matin :

M. Vincent MANGEOT 06 71 31 37 68

M. Stéphane MOUGEL 06 82 48 04 25

Echo des Vosges :

Mme Claude COUSIN 09 75 58 71 93

CURÉ DE LA COMMUNAUTÉ PASTORALE ST PIERRE-FOURRIER

Monsieur l'Abbé Alain CUNY 03 29 82 21 71

MAIRIE PRINCIPALE 03 29 69 19 19

MAIRIE PRINCIPALE FAX 03 29 35 62 78

MAIRIE ANNEXE 03 29 35 41 66

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

ROBERT DESNOS 03 29 35 03 95

ÉCOLE MATERNELLE

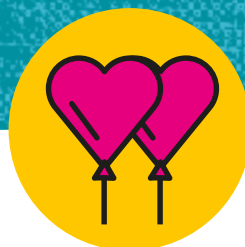
JULIA COLIN 03 29 35 05 62

SICOVAD 03 29 31 33 75

CAE 03 29 37 54 60



ETAT CIVIL



NAISSANCES

- 01/12/2018 : **Alice PRÉVÔT** de Alex PRÉVÔT et Lucie GAUDÉ
 09/12/2018 : **Aëlya LE BAIL PERNIN** de Marion PERNIN
 10/12/2018 : **Victor RAVEL** de Nicolas RAVEL et Julie LEGAND
 17/12/2018 : **Ambre BERNARD** de Aurélien BERNARD
 21/12/2018 : **Gaspard LECOMTE** de Yoan LECOMTE et Alice GEORGEL
 17/01/2019 : **Maëlle STERLING**
 de Lorenzo STERLING et Justine GILLOT
 05/02/2019 : **Camille LEROY**
 de Vincent LEROY et Marine DUCHÊNE-BOMONT
 05/02/2019 : **Cylia COUTURIER**
 de Nicolas COUTURIER et Oriane HARBOIS
 08/02/2019 : **Noam BOILEAU** de Alan BOILEAU et Marion PARROTTA
 20/02/2019 : **Ninon MARCHAL**
 de Florian MARCHAL et Pauline BARNET
 24/02/2019 : **Sélène DUBAN** de David DUBAN et Alexie RAMOS
 28/02/2019 : **Ernest BAUDOUIN**
 de Laurent BAUDOUIN et Hélène ROUYER
 01/04/2019 : **Ambre PROS** de Stéphanie PROS
 04/04/2019 : **Margaux MILLIOTTE**
 de Thibaut MILLIOTTE et Marion ARNOULD
 25/04/2019 : **Maël CARRÉNO-MARTINEZ**
 de Sophia CARRÉNO-MARTINEZ
 17/06/2019 : **Tom MANGIN** de Quentin MANGIN et Julie PELINGRE
 19/06/2019 : **Martin LEONARD** de Julien LEONARD et Elodie CHERPITEL
 27/06/2019 : **Enzo FERRARO** de Quentin FERRARO et Océane DE LUCA
 01/07/2019 : **Édouard TEMOIN** de Gabriel TEMOIN
 et Magali PANNETIER
 02/07/2019 : **Thyméo DUMAY** de Romain DUMAY et Jessica ARNETTE
 09/07/2019 : **Victor ADJOVI AURY** de Gildas ADJOVI et Marine AURY
 14/07/2019 : **Amjad BEN EL MADANI** de Abdelouahed BEN EL MADANI
 et Jamila BEN EL MADANI
 29/07/2019 : **Aarya POIROT COURSIER**
 de Benjamin POIROT et Marine COURSIER
 02/08/2019 : **Islem BEN AMARA**
 de Olivier BEN AMARA et Anissa NACERI
 27/08/2019 : **Gabriel KASZUBIAK BARRIERE**
 de Ludovic KASZUBIAK et Claire BARRIERE
 29/08/2019 : **Théo COURTOIS** de Virgile COURTOIS et Léa STREQUE
 11/09/2019 : **Najia CHERCHARI** de Samira CHERCHARI
 25/09/2019 : **Diane DURAIN** de Éric DURAIN et Karine MASTIN
 25/10/2019 : **Lexie RODRIGUEZ** de Sébastien RODRIGUEZ et Léonie RIOS

MARIAGES

- 12/01/2019 : Jean-François DRICOT et Sophie LARET
 27/04/2019 : Michel BERTRAND et Marie POIROT
 01/06/2019 : Stéphanie PROS et Claire SIMONETTA
 29/06/2019 : Sébastien PHÉLISSE et Angélique MARQUELET
 06/07/2019 : Léo THOMAS et Marine ABBA
 21/09/2019 : Norbert MAURICE et Claudine ROLLET
 12/10/2019 : Jonathan MASSE et Lucile LEPREVOST

PACS

- 09/11/2018 : Paul ANTOINE et Anne JOURDE
 09/11/2018 : Gilles AGUIÉ et Bernadette LAGARDE
 11/01/2019 : Pierre MOUREY et Sabrina OLIVIER
 12/04/2019 : Manuarii MANUEL et Kehaulani TIMAU
 03/05/2019 : Diego VERAN et Chloé JARDINÉ
 17/05/2019 : Jocelyn ANTOINE et Stéphanie FANTON
 22/07/2019 : Nicolas DAVID et Cindy CUNIN
 05/08/2019 : Aurélien MACHARD et Solène SRIBAR
 11/10/2019 : Sébastien RODRIGUEZ et Léonie RIOS
 14/10/2019 : Gildas ADJOVI et Marine AURY
 18/10/2019 : Benjamin POIROT et Marine COURSIER

DECES

- 29/11/2018 : Roland HALOUZE
 18/12/2019 : Luc ODIN
 13/01/2019 : Marc PETITJEAN
 19/01/2019 : Marguerite MÜLLER - Veuve de Maurice MAGNOT
 02/02/2019 : Marc OBRINGER
 20/02/2019 : Jean-Paul THIRIET
 03/03/2019 : Jean ROBERT
 02/04/2019 : Jean-Pol CARTIGNY
 04/04/2019 : Léon BRIGNATZ
 08/04/2019 : Huguette REMY - Veuve de Roger BARBIER
 15/05/2019 : Gisèle CHEVALLIER - Veuve de Christian DEMANGE
 23/05/2019 : Andrée REIGNIER - Veuve de Michel MAURICE
 02/06/2019 : Georges DOBSON
 26/06/2019 : Rosette GANTOIS - Veuve de Yves MERLE
 23/07/2019 : Patricia MARQUAIRE
 08/08/2019 : Thierry CLERC
 05/09/2019 : Stéphane BOULANGER
 25/09/2019 : Maurice GUICHARD
 10/10/2019 : Daniel RICHARD

La comédie
des
fleurs

15 rue de la Comédie
88000 Epinal
Tél. 03 29 643 643

Horaires : du lundi au samedi de 8h à 19h30
Dimanche de 8h à 13h

inscriptions

Commandez par et réglez par Paiement en ligne

www.lacomédiedesfleurs.com

message
COMMUNICATION VISUELLE

- **Textile et Objet Publicitaire**
Sérigraphie | Transfert | Broderie | Gravure Laser | Tampographie
- **Impression numérique**
Stand | Banner | Kakemono | Banderole | Drapeau
PVC | Polypro | Adhésif | Dibond | Bâche | Mesh

ZAC CROIX ST NICOLAS - 7 Rue de Lorraine - 54840 GONDREVILLE
Tél : 03.83.65.32.70 - Fax : 03.83.63.89.79

CITEOS



Equipements urbains



Bornes de recharge, vidéo protection



Eclairage

Public et Privé

Eclairage sportif



Illuminations festives

Diagnostic énergétique



Réseaux secs

Lotissement,

Réseaux Enedis



Electrification rurale



12 chemin de la Mare aux Fées
CHANTRAINE 88026 EPINAL CEDEX
epinal@citeos.com – Tél. 03 29 35 13 58